



**Plan de Mobilités  
de la commune de Meximieux**

**Phase 1 – Rapport de diagnostic  
Janvier 2024**



<b>1   Objectifs de l'étude</b>	<b>3</b>
<b>2   Organisation territoriale et pratiques de déplacements</b>	<b>8</b>
<b>3   Les offres de mobilité et la réponse aux besoins</b>	<b>18</b>
<b>.1 Réseau viaire et circulation</b>	<b>19</b>
<b>.2 Transports collectifs et intermodalité</b>	<b>30</b>
<b>.3 Modes actifs</b>	<b>34</b>
<b>.4 Stationnement</b>	<b>50</b>
<b>.5 Modes alternatifs et nouvelles mobilités</b>	<b>59</b>
<b>6   Synthèse et Enjeux</b>	<b>61</b>

A close-up photograph of a hand holding a pink pushpin over a map. The map shows a grid of streets and some irregular shapes, possibly representing a city layout. The background is a light, neutral color.

# 1 Objectifs de l'étude

- Dans le cadre de son projet de territoire, soutenu par le programme Petites Villes de Demain (PVDD) et en parallèle de la révision générale de son PLU, **la Commune de Meximieux s'engage dans l'élaboration d'un Plan de Mobilités afin de répondre aux objectifs définis dans la convention PVDD, notamment celui visant à :**
  - **Faciliter l'accès au centre en apaisant la circulation et en diversifiant les mobilités**
- **Pour cela, il est nécessaire de :**
  - **Déterminer les conditions d'accès aux principaux pôles de la commune** actuels et futurs, au regard des projets structurants sur le territoire (*futur lycée, la densification du quartier gare, etc, ...*)
  - **Identifier les flux et les besoins de déplacements**
  - Déterminer les **conditions circulation et de stationnement**
  - Assurer la **meilleure sécurité pour les modes actifs** pour en faciliter la pratique
  - Confirmer et affiner **les enjeux** liés à la mobilité sur le territoire
- Le **plan de Mobilité** aura pour **principaux objectifs de :**
  - Établir un **nouveau schéma des circulations**
  - **Lister les types d'aménagements répondant au mieux aux objectifs**, que ce soit par des mesures réglementaires ou des aménagements favorisant la cohabitation modale
  - **Utiliser l'outil stationnement comme levier pour encourager la pratique des modes actifs** tout en maintenant l'accessibilité automobile nécessaire, notamment pour le cœur de ville
  - Identifier les connexions nécessaires en modes actifs ou TC pour **faciliter l'accès vers et depuis Meximieux à destination des territoires voisins**

Ce plan ne sera pas monomodal mais adoptera bien **une vision multimodale de la mobilité**, car une amélioration des conditions de circulation et de stationnement passe aussi par une incitation au report modal vers les modes alternatifs à l'automobile.



# Un diagnostic présentant l'état de la mobilité sur Meximieux

- **Un diagnostic organisé autour de différentes thématiques :**

**Structuration  
du territoire  
et pratiques**



**Réseau viaire  
et circulation**



**Transports  
collectifs et  
intermodalité**



**Modes actifs**



**Stationnement**



**Modes  
alternatifs**



**Enjeux**



- **Une enquête pour mieux connaître les habitudes des habitants :**



- **Un questionnaire en ligne et en papier en décembre 2023 dédié aux habitants, permettait d'aborder :**

- Les motifs et fréquence des déplacements par mode (à pied, à vélo et en voiture) avec précision d'origine et destination
- Les difficultés concernant les déplacements en modes actifs
- Les évolutions envisageables de comportements de mobilité pour les utilisateurs de la voiture

- **343 répondants :**

- **84,5 % habitent Meximieux**
- **Pour les 53 répondants n'habitant pas Meximieux, les communes les plus représentées sont :**

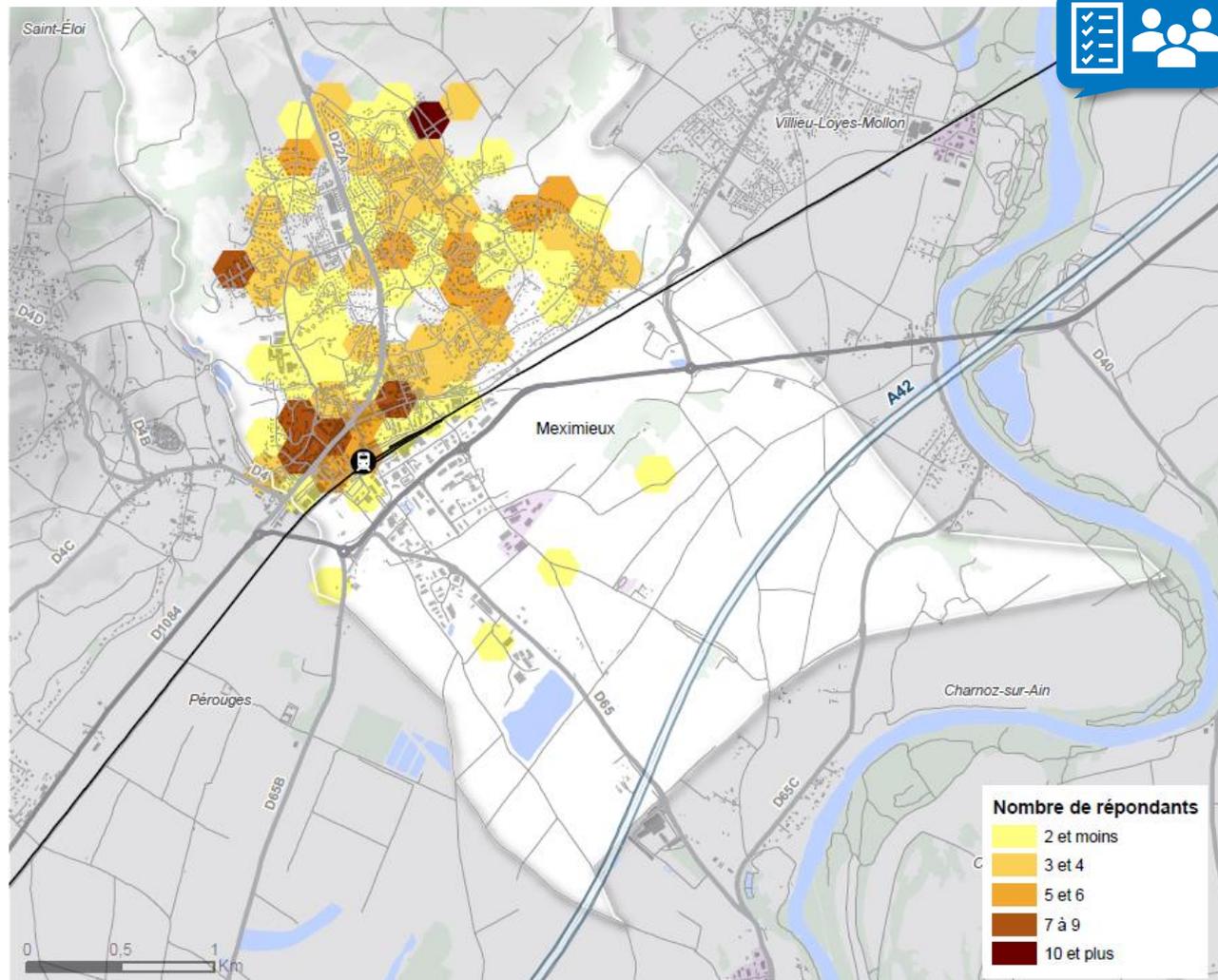
Bourg St-Christophe (13 %) ;  
Chazey / Pérouges / Rignieux-le-Franc / Villieu (9,5 % chacun) ;  
Charnoz / Faramans (7,5 % chacun) et 35 % dans une autre commune

- **Profil des répondants :**

- **67,2 %** sont des **actifs**
- **26,3 %** sont **retraités**
- **6,5 %** sont soit des **étudiants, au chômage** ou non pas précisé.

- **Possession de différents moyens de déplacements :**

- **92,5 %** possèdent une **voiture**
- **7,2 %** possèdent un **deux-roues motorisé**
- **62,1 %** possèdent un **vélo**
- **4 %** déclarent posséder également une **trottinette électrique ou non**

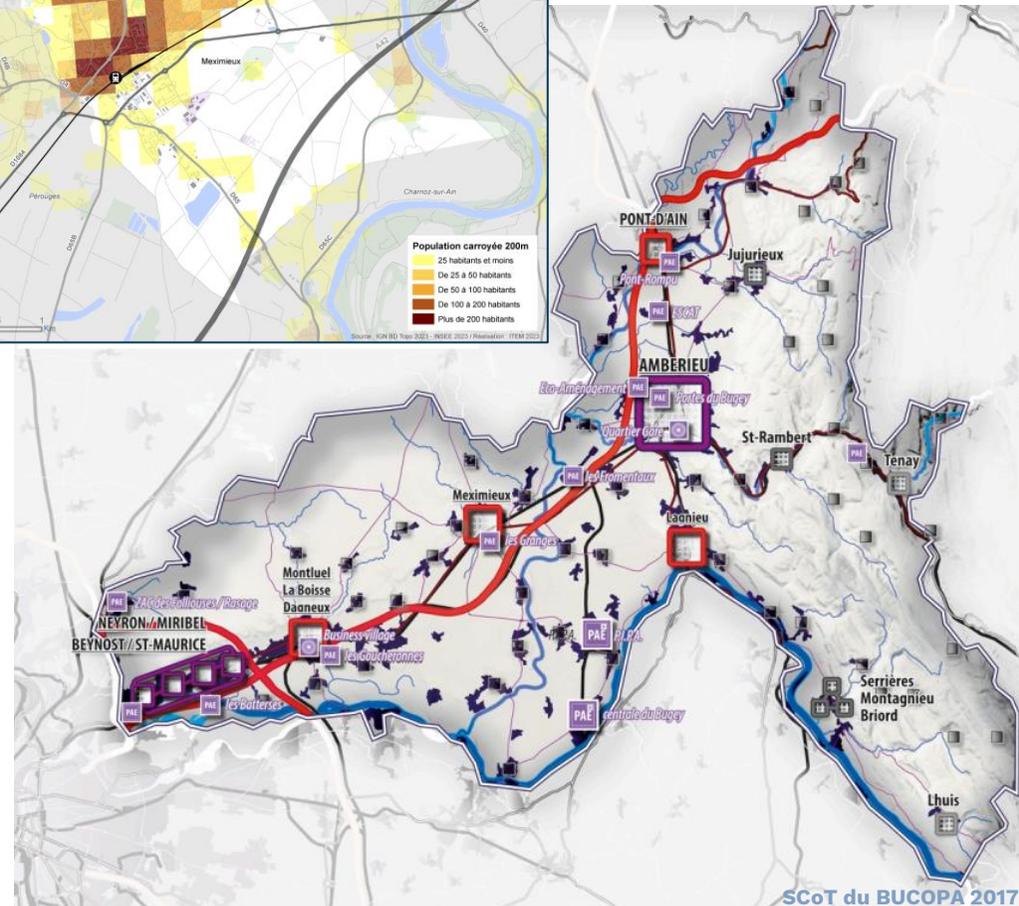
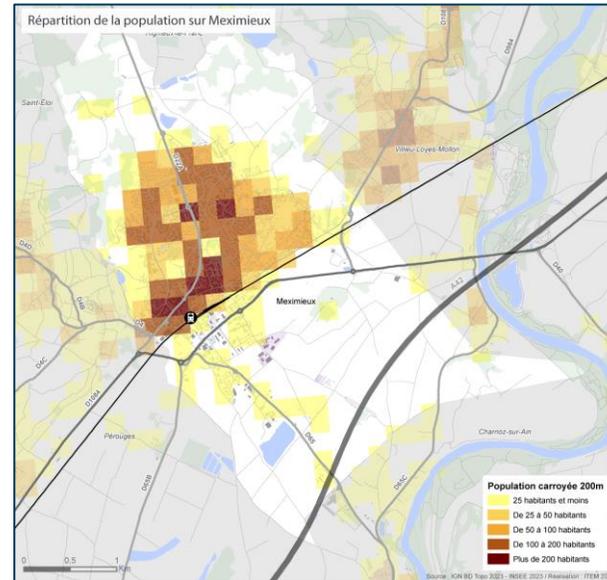


A close-up photograph of a hand holding a red pushpin, which is pinned to a map. The map shows a grid of streets and some irregular shapes, possibly representing a city layout or a specific area of interest. The background is slightly blurred, focusing attention on the hand and the map.

## **2 Organisation territoriale et pratiques de déplacements**

# Un territoire à la caractéristique périurbaine et avec une population en croissance

- Meximieux, la commune chef-lieu du canton de Meximieux (15 communes), un des trois cantons qui composent la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (53 communes, 79 824 hab.). La **centralité sur son bassin de vie**.
- Un **pôle urbain secondaire à l'échelle du SCOT BuCoPa**, à la **proximité de la métropole de Lyon**, dans l'axe Lyon – Genève.
- Une **densité d'infrastructures de transport plus importante sur l'axe est-Ouest ...**
  - La voie-ferrée Lyon <> Genève et **l'attraction de la gare** de Meximieux - Pérouges
  - **L'autoroute A42/ 1 échangeur** à proximité à Pérouges
  - La **RD 1084** Lyon <> Ambérieu-en-Bugey
- Un territoire qui combine des caractéristiques périurbaines et rurales.
- **Une population concentrée autour de la gare et vers le nord autour de la RD 222A :**
  - **8 229 habitants**
  - Densité moyenne de 582 hab/km<sup>2</sup>
  - **Un taux de croissance de 6,1% de 2015 à 2020** (soit 459 hab.)
  - **17 % de plus de 65 ans** (18% dans l'Ain)
  - **25 % de moins de 18 ans** (24% dans l'Ain)



- Une concentration des pôles générateurs de déplacements qui suit la logique d'infrastructures de transport :

- **La gare**

- 1 école maternelle et 4 écoles primaires (dont 2 en zones résidentielles)
- **Le collège Vaugelas** accueillant 972 élèves
- Un secteur en développement autour du futur Lycée

- Des **commerces de proximité** concentrés dans le centre-ville sur la **Rue de Genève et la rue de Lyon / Av. Dr Boyer**

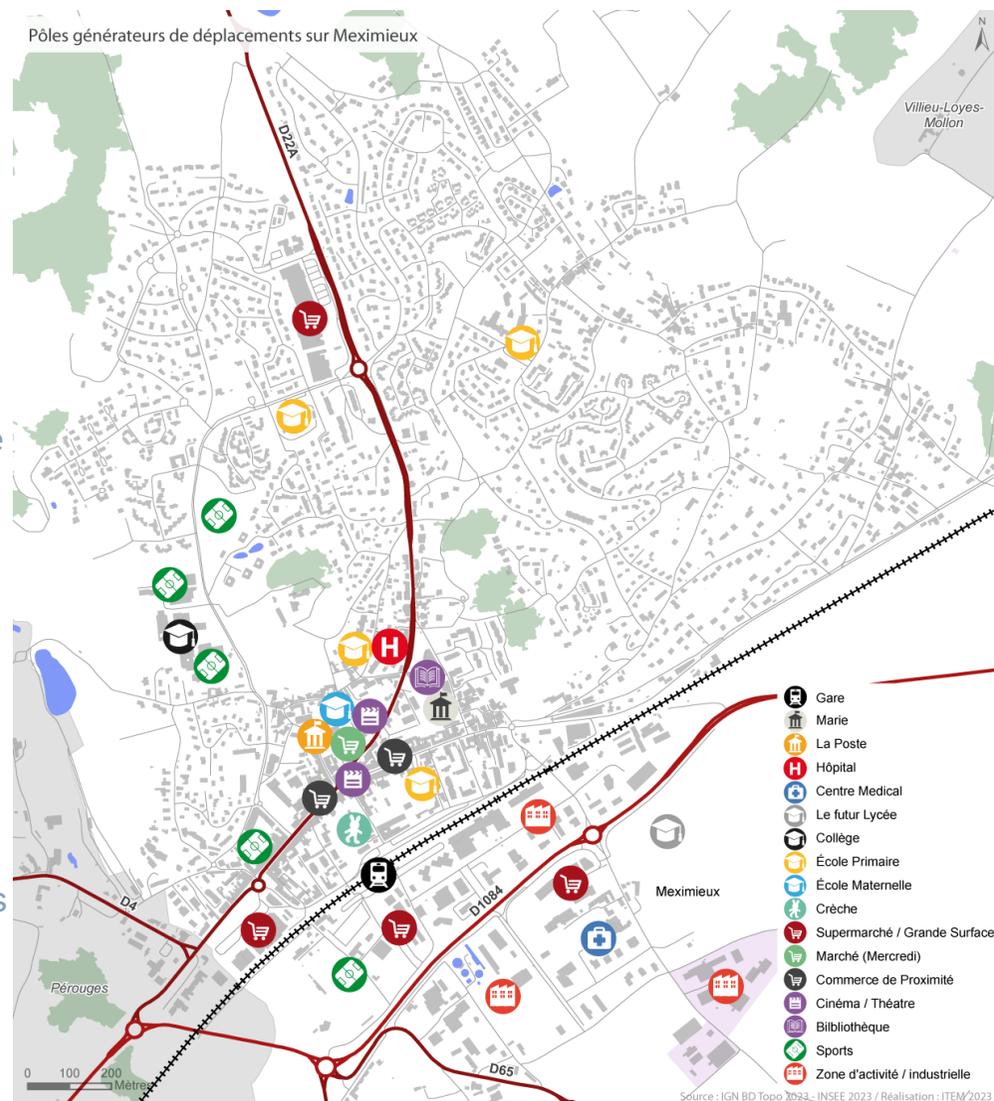
- 2 supermarchés aux environs de la gare et l'Intermarché au nord

- Des équipements sportifs concentrés autour du Collège

- 1 **Hôpital, un nouveau centre médical** et un EPAHD

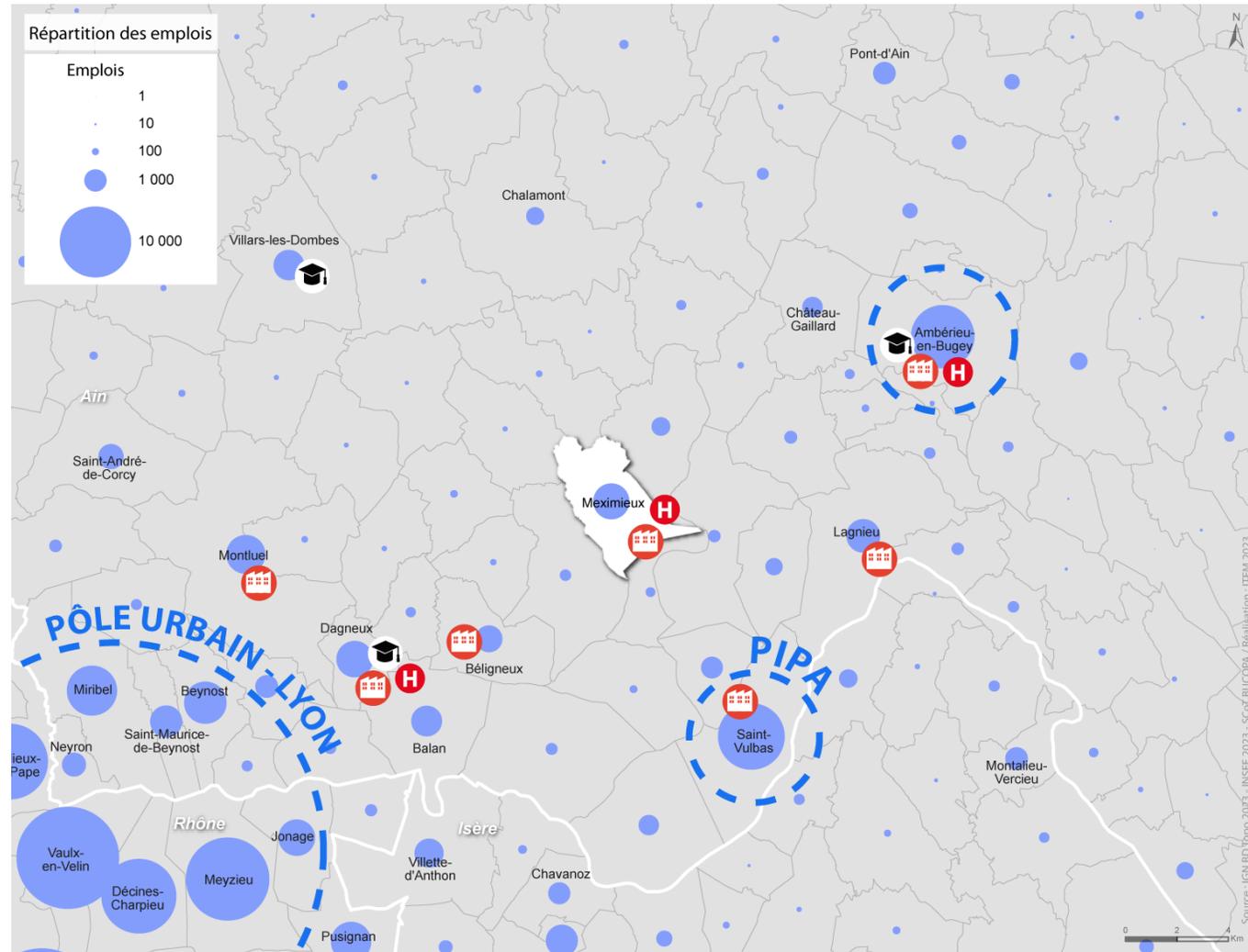
- Cinéma, salle de spectacles et bibliothèque dans le noyau central de la ville

- **Les Zones d'activités/ industrielles** (Granges, Verchères, Leppe, Bassette) au sud de la commune en bordure de la RD1084, à proximité de l'autoroute A42



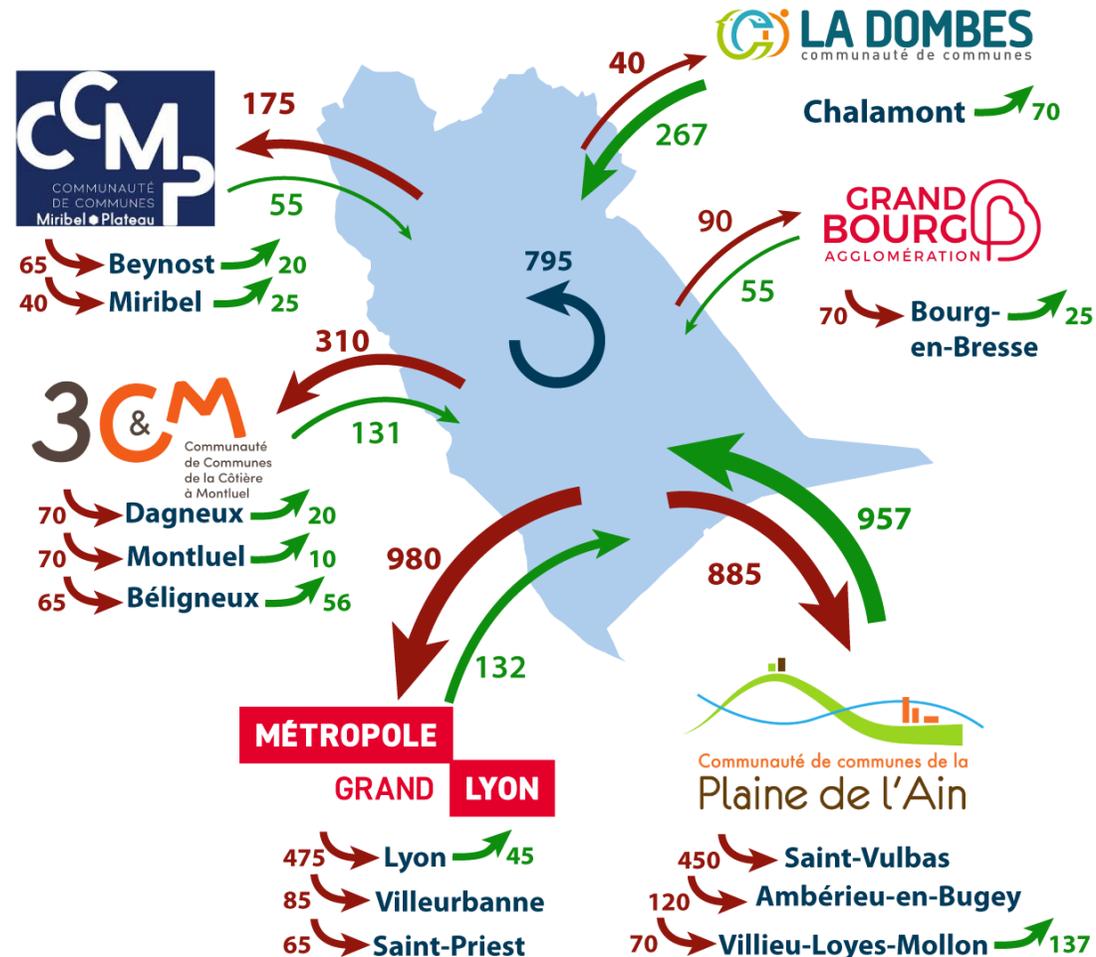
# Un territoire en «déficit d'emplois» mais en position stratégique entre différents pôles d'emplois

- Un taux de **0,7 emplois par actifs occupés** (2 568 emplois / 3 506 actifs occupés), 0,8 à l'échelle du département et 1 à l'échelle de la région (Insee).
- **Grande influence des polarités extérieures** : la **Métropole Lyonnaise** (près de 1,5 M hab. et 0,8 M emplois, pôle d'envergure nationale) et **Ambérieu-en-Bugey** (environs 14 000 hab. et 8 000 emplois, pôle structurant régional).
- La **proximité avec le Parc Industriel de la Plaine de L'Ain (PIPA)**, près de 9 000 emplois à Saint-Vulbas :
- Une attractivité touristique en raison de la **proximité avec la cité médiévale de Pérouges**.



**3 580 actifs occupés résident à Meximieux**

- **22 % reste sur la commune pour travailler** (795 personnes) ...
- **78 % des actifs sortent de la commune pour travailler**, (2 785 personnes) :
  - **980 vers le Grand Lyon** (450 à Lyon)
  - **850 sur la CC de la Plaine de l'Ain** (450 à Saint-Vulbas)
  - **310 vers la CC de la Côtière à Montluel**
- **1 864 actifs** travaillant sur le territoire **vivent en dehors de Meximieux**.
  - **957 depuis la CC de la Plaine de l'Ain** (137 depuis la commune voisine de Villieu-Loyes-Mollon)
  - **131 depuis la CC de la Côtière à Montluel** (56 depuis Béligneux)



Source : IGN BD Topo 2023 - INSEE 2023 / Réalisation : ITEM 2023

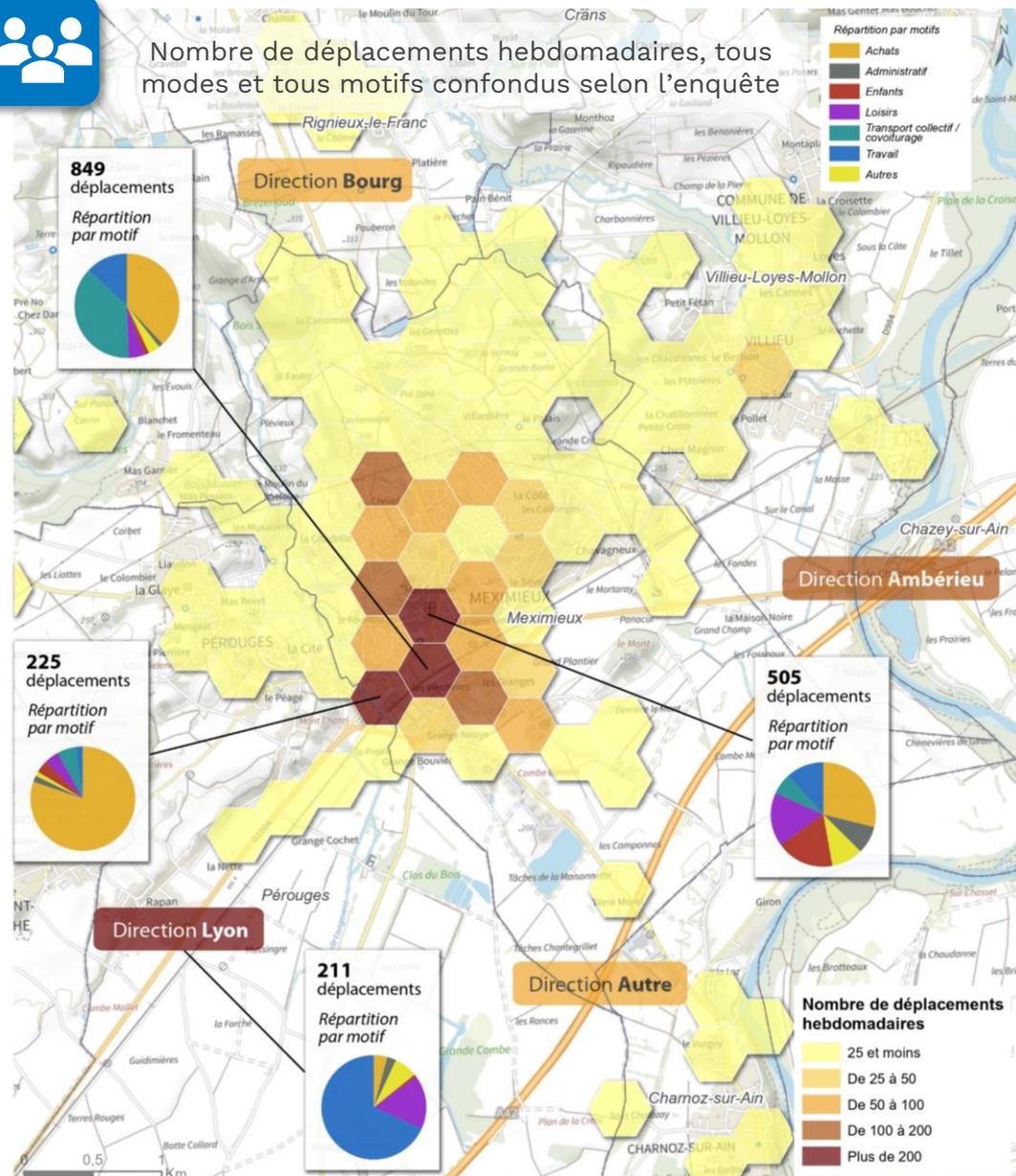


**3 591 déplacements localisés :**

- **44% des destinations concentrées sur les 3 secteurs centraux** (vers la gare et les secteurs commerciaux)
- **Entre 100 et 200 déplacements hebdomadaires vers les établissements scolaires et la ZA des Granges.**

**Vers les polarités extérieures :**

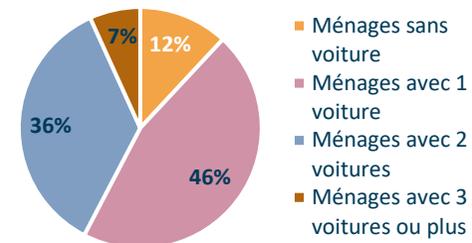
- **6% des déplacements hebdomadaires vers la Métropole Lyonnaise :** 2/3 pour se rendre au travail ou à un lieu d'étude.



## Un taux de motorisation moins importante que sur la CC de la Plaine de l'Ain et le Département

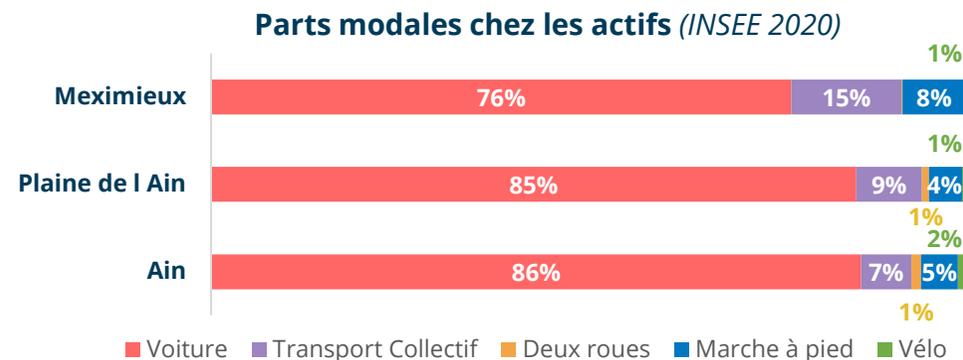
- 1,37 véhicule par ménage, contre 1,49 à l'échelle de la CC
- **42 % des ménages sont multi motorisés**
- **12% des ménages non motorisés (soit environ 950 personnes)**

Territoire	Taux de motorisation
Meximieux	1,37
CC de la Plaine de l'Ain	1,49
Ain	1,47
Auvergne-Rhône-Alpes	1,29



## Une dépendance à la voiture chez les habitants : 76 % de part modale de la voiture chez les actifs du territoire.

- Une part **inférieure à celle observée sur la CC de la Plaine de l'Ain et le Département (85/ 86%)**.
- **Une utilisation des transports collectifs à hauteur de 15% qui est élevé du fait d'une très forte utilisation des TC pour rejoindre la Métropole Lyonnaise** (35 % des actifs de Meximieux se rendent en TC sur le Grand Lyon)
- Une utilisation faible des autres modes de déplacement (>10%).



795 actifs vivent et travaillent à Meximieux

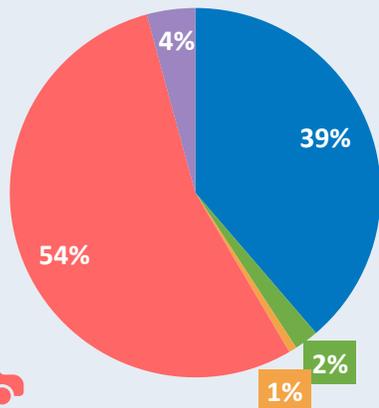
Soit 22 % des flux



A l'échelle intra-communale, les déplacements sont plus courts, ainsi les pratiques de mobilité évoluent :

La **marche à pied** occupe une **place importante (39%)**

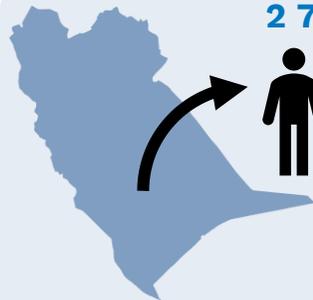
mais un **usage faible du vélo (2%)**



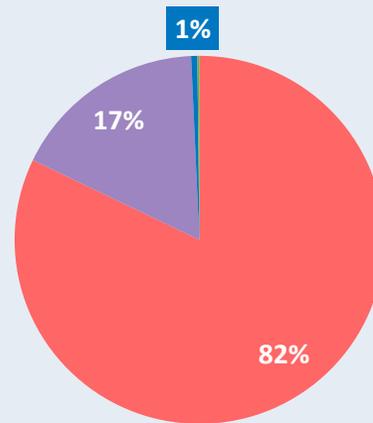
La voiture occupe toujours une place prépondérante mais beaucoup moins importante : 54%

2 785 actifs travaillent à l'extérieur de Meximieux

Soit 78 % des flux

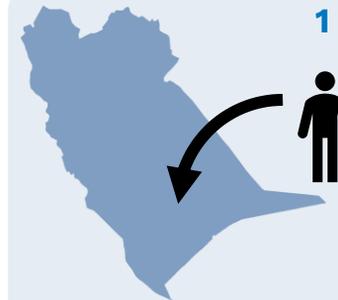


72 % des utilisateurs des TC rejoignent le Grand Lyon  
16 % se déplacent dans la CC de la Plaine de l'Ain



34 % des actifs qui prennent la voiture, l'utilisent dans la CC de la Plaine de l'Ain  
28% rejoignent la Métropole Lyonnaise  
13% rejoignent la CC de la Côtière à Montluel

1 864 actifs viennent travailler sur Meximieux

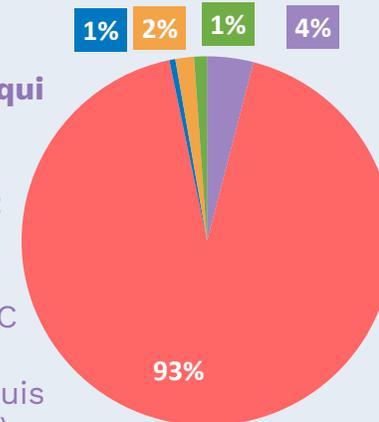


52 % des actifs qui viennent en voiture le font depuis la CC de la Plaine de l'Ain  
15% depuis la CC de la Dombes



31 % des actifs qui utilisent les transports en commun le font depuis le Grand Lyon

14% depuis la CC de la Plaine de l'Ain et 14% depuis la CC de la Côtière à Montluel



20 actifs se rendent à Meximieux à vélo depuis les communes voisines (Villieu-Loyes-Mollon, Saint-Éloi et Pérouges)



## 80 % se déplacent à pied

- 11,9 % des répondants font l'intégralité de leurs déplacements à pied
  - Ils réalisent 2,8 dépl. par jour en moyenne



## 23% se déplacent à vélo

- 0,9 % des répondants font l'intégralité de leurs déplacements à vélo
  - Ils réalisent 2,5 dépl. par jour en moyenne

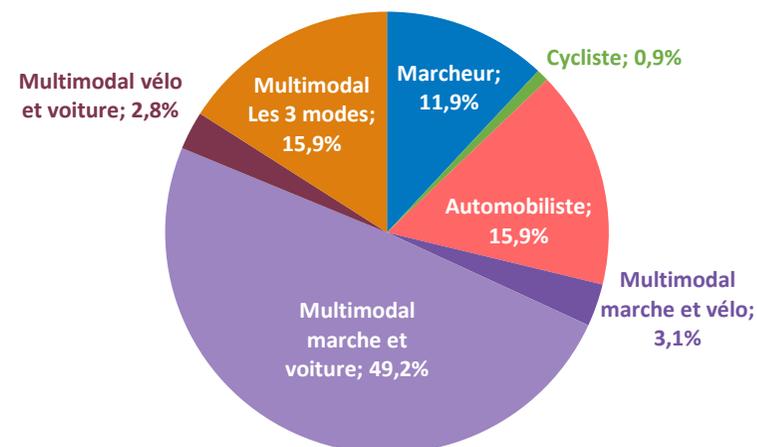


## 84% se déplacent en voiture

- 15,9 % des répondants font l'intégralité de leurs déplacements en voiture
  - Ils réalisent 3,5 dépl. par jour en moyenne

## Les répondants multimodaux

- 3,1 % des répondants font l'intégralité de leurs déplacements à pied et à vélo
- 49,2 % à pied ou en voiture
- 2,8 % en vélo ou en voiture
- 15,9 % des répondants font l'intégralité de leurs déplacements en utilisant les 3 modes





## Pour les déplacements à pied sur Meximieux :

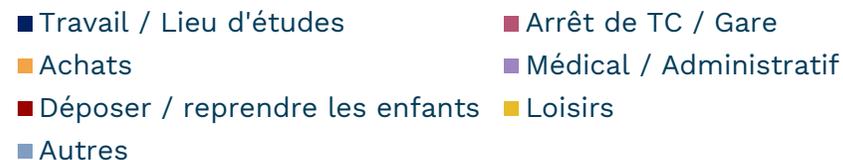
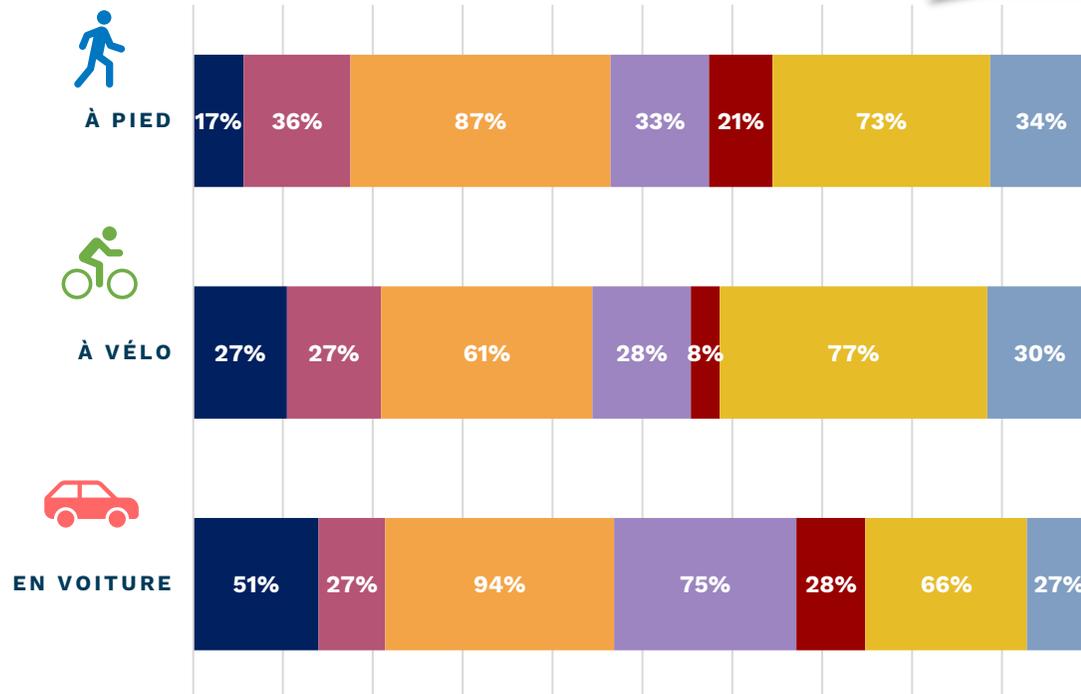
- **87%** marchent pour faire des achats
- **73%** pour les loisirs
- **36%** pour rejoindre un arrêt de TC ou la gare
- **Seulement 17%** pour se rendre au travail ou à un lieu d'étude

## Pour les déplacements à vélo :

- **77%** l'utilisent pour les loisirs
- **61%** pour faire des achats sur Meximieux
- 27% pour se rendre au travail ou à un lieu d'étude
- **75%** des répondants indiquent ne jamais se déplacer à vélo sur Meximieux

## Pour les déplacements en voiture :

- **94%** l'utilisent pour faire des achats
- 75% pour un rendez-vous médical ou administratif
- 66% pour les loisirs
- **51%** pour se rendre au travail ou à un lieu d'étude



The background image shows the Gare de Meximieux Perouges SNCF, a railway station building with a sign that reads "GARE DE MEXIMIEUX PEROUGES SNCF". In the foreground, there is a bicycle-sharing station with a sign that says "MEXIMIEUX A VÉLO" and "ofo". Several bicycles are parked in the station. A white van is parked on the left, and a dark car is on the right. The scene is set in an urban environment with trees and a clear sky.

## 3 Les offres de mobilité et la réponse aux besoins

A street scene in Meximieux, France, featuring a prominent white building with a clock tower and a sign for 'LE LION D'OR'. The street is lined with parked cars and a few vehicles are visible in the distance. The sky is overcast.

## 3.1 Réseau viaire et circulation

## Hiérarchie

## Fonction

### Réseau d'échelle supra-communale assurant l'accessibilité régionale et support du transit

#### L'autoroute A42

Ecoule le trafic de transit. Elle dessert la commune par l'échangeur n°7 de Pérouges.

#### Des axes départementaux structurants

Ils assurent l'écoulement du trafic de transit et relient Meximieux aux polarités externes.

- D22A traverse la ville vers Bourg-en-Bresse par Chalamont
- D1084 axe est-ouest vers Lyon et Ambérieu-en-Bugey
- D4 vers Pérouges
- D65 vers Saint-Vulbas

### Réseau d'échelle communale organisant les circulations à l'échelle de Meximieux

#### Un axe secondaire à vocation locale

Assure la liaison vers Villieu-Loyes-Mollon

#### Des voies de liaisons interquartiers

Relie les quartiers entre eux  
Collecte le trafic local des quartiers vers le réseau structurant et en assure la distribution.

#### Des voies de desserte des quartiers

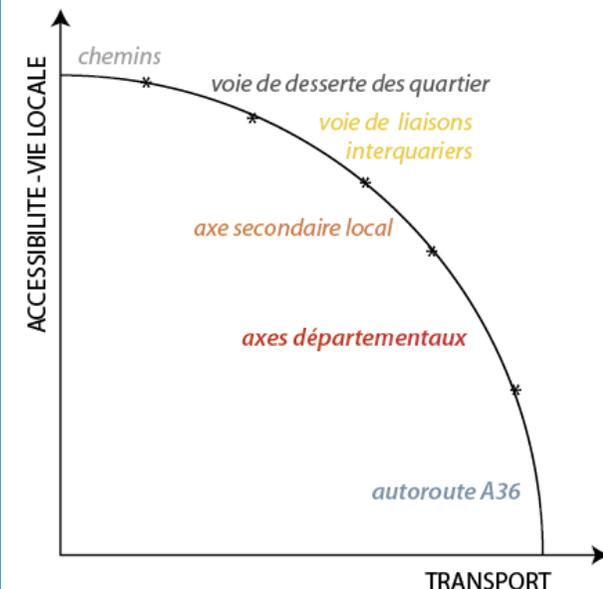
Assure la desserte fine des quartiers résidentiels

#### Des chemins

Pour la promenade et les engins agricoles  
Support potentiel de liaisons intercommunales en modes actifs

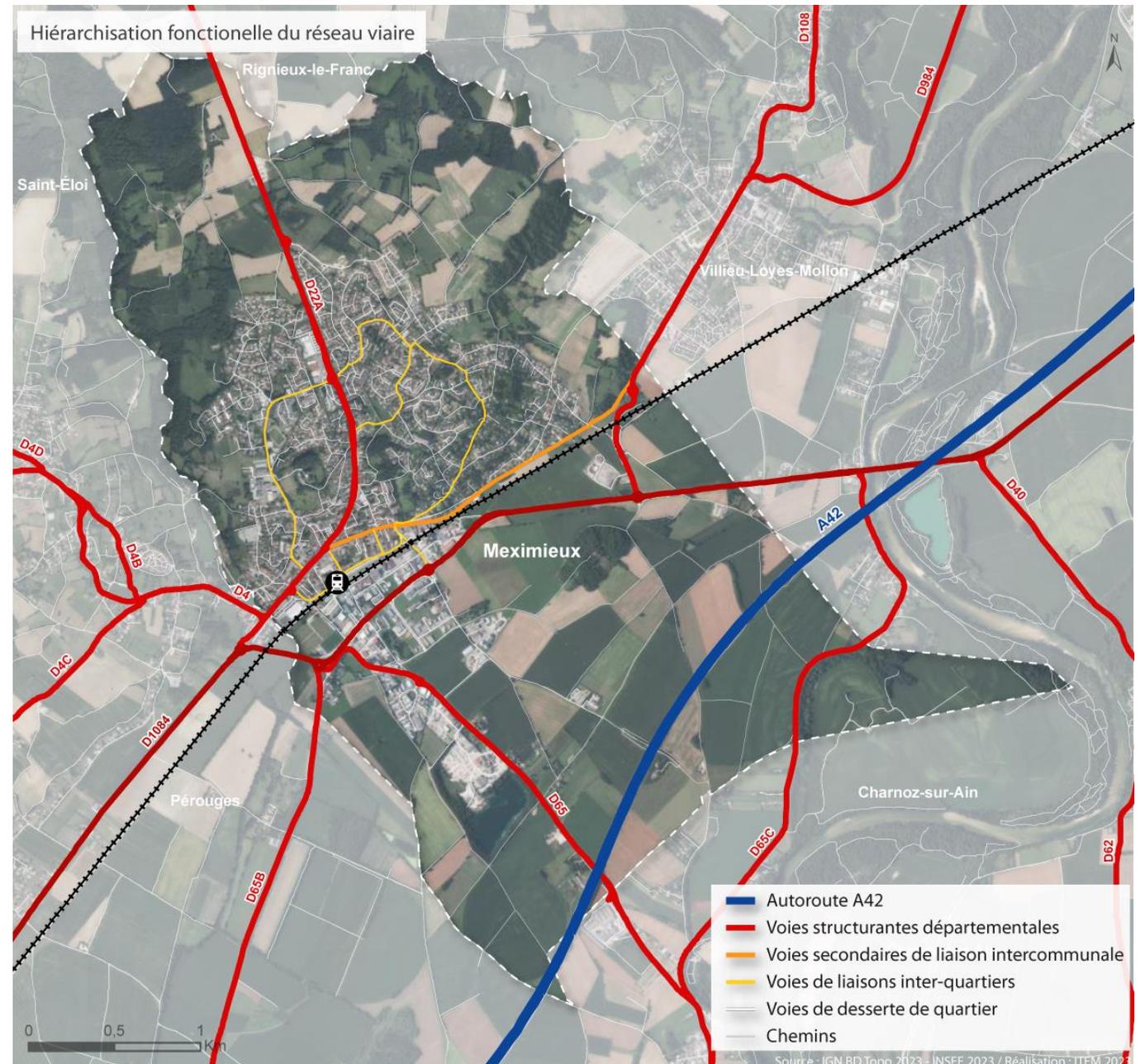
La hiérarchisation définit les fonctions allouées aux voies et la part des 2 fonctions de base qu'elles doivent remplir :

- La fonction « **Transport** »
- La fonction « **Accessibilité – vie locale** »



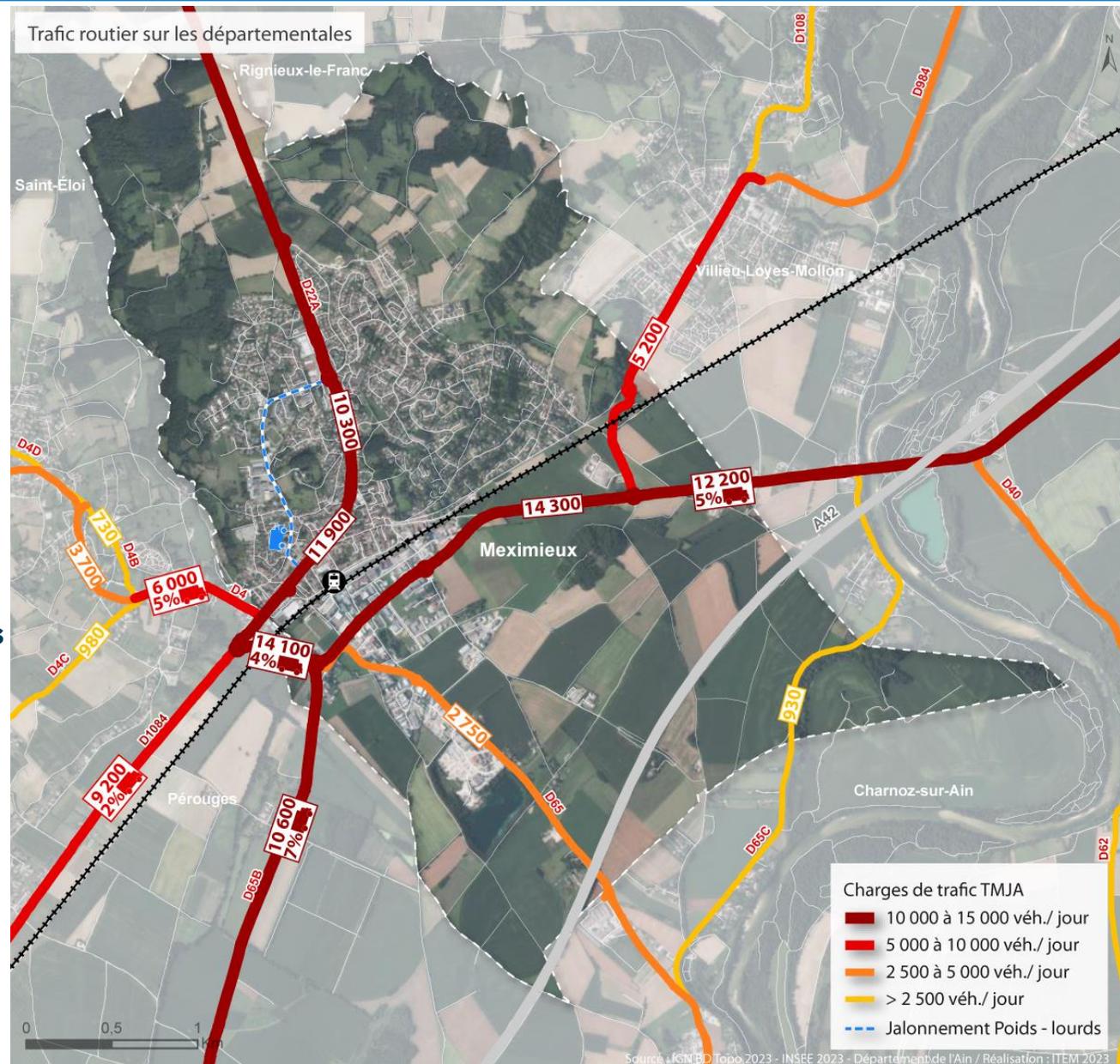
Des **défauts de hiérarchisation** apparaissent lorsque la part de fonction Transport est trop importante par rapport à l'intensité de la vie locale.

- **Meximieux est irrigué par des voies structurantes départementales.**
- **Même si la commune est traversée par l'A42, aucun échangeur n'est présent sur la commune, la sortie n°7 de l'A42 se situant à 6 Km au sud de la Ville**
- **Néanmoins, cet échangeur engendre des flux importants sur la Ville de Meximieux car une part importante d'automobilistes utilisent cet échangeur pour éviter un allongement Km et de coût supplémentaire ce qui implique un trafic « parasite » par Meximieux.**
- **Une étude d'opportunité est en cours pour un nouvel échangeur au niveau de Leyment afin de mieux distribuer le trafic en sortie de l'A42.**

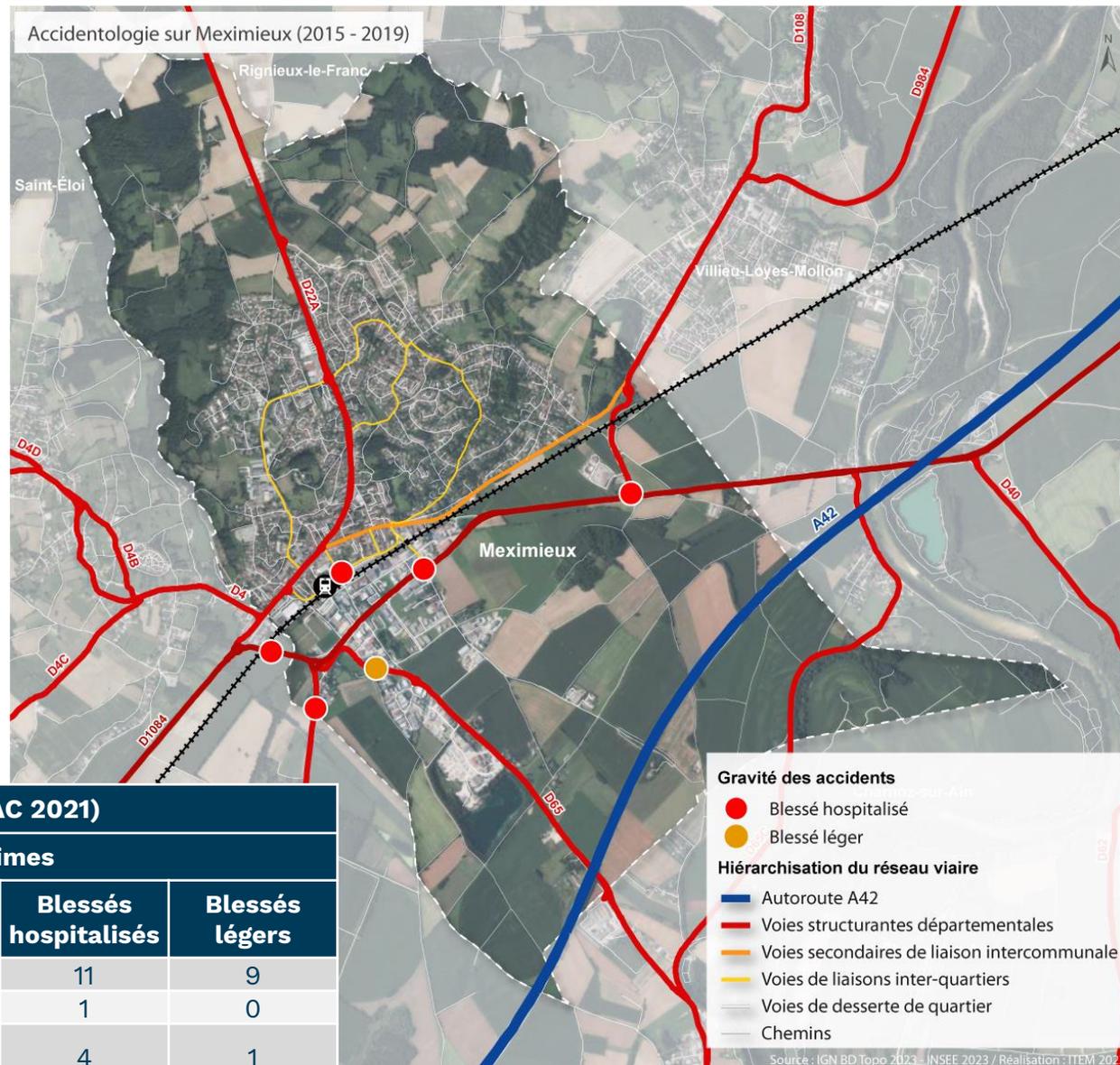


# Des charges de trafic plutôt importantes sur certains axes mais une circulation qui reste fluide

- **Les charges de trafic les plus élevées** sont observées sur la **RD1084 entre Meximieux et Ambérieu-en-Bugey**, avec plus de 14 000 véh./jour
- **Un trafic routier important sur la RD22A** de 10 000 à 12 000 véh./jour, **traversant la commune** vers Chalamont/ Bourg-en-Bresse.
- **La sortie vers Pérouges et Villieu-Loyes-Mollon présente un trafic moyen** de 5 000 à 6 000 véhicules par jour.
- **Sur les autres axes, le trafic est plus modéré**, en dessous de 3 000 véh./j.
- **En termes de trafic PL**, celui-ci est globalement contenu. **Il est le plus élevé sur la RD65B** (740 PL/jour), notamment **pour rejoindre l'autoroute A42**.
- Le trafic poids-lourds sur la RD22A est dévié en dehors du centre-ville par l'Av. Dr. Berthier.



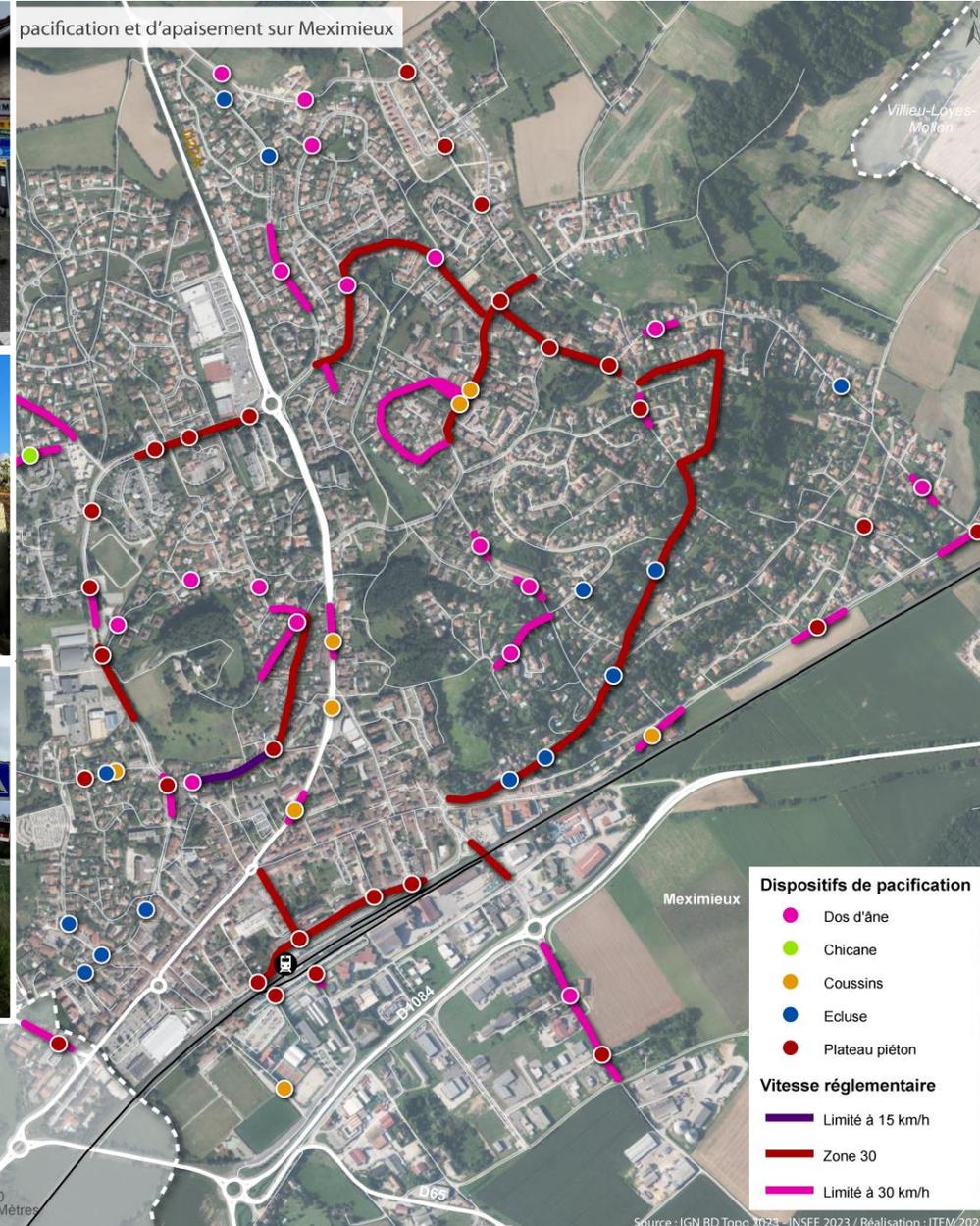
- Sur la période 2015-2019, **10 accidents corporels ont été répertoriés sur la commune**, soit en moyenne 2 par an.
- **Des accidents concentrés sur départementaux structurants**, notamment la RD1084.
- **1 accident à l'Av. de Verdun, vers la Gare.**
- 60 % des accidents géolocalisés.
- **20 accidentés**, dont :
  - **2 accidents qui ont impliqué des modes actifs** (1 piétons et 1 cycliste), avec des blessés hospitalisés.



## Accidentologie 2015-2019 (fichier BAAC 2021)

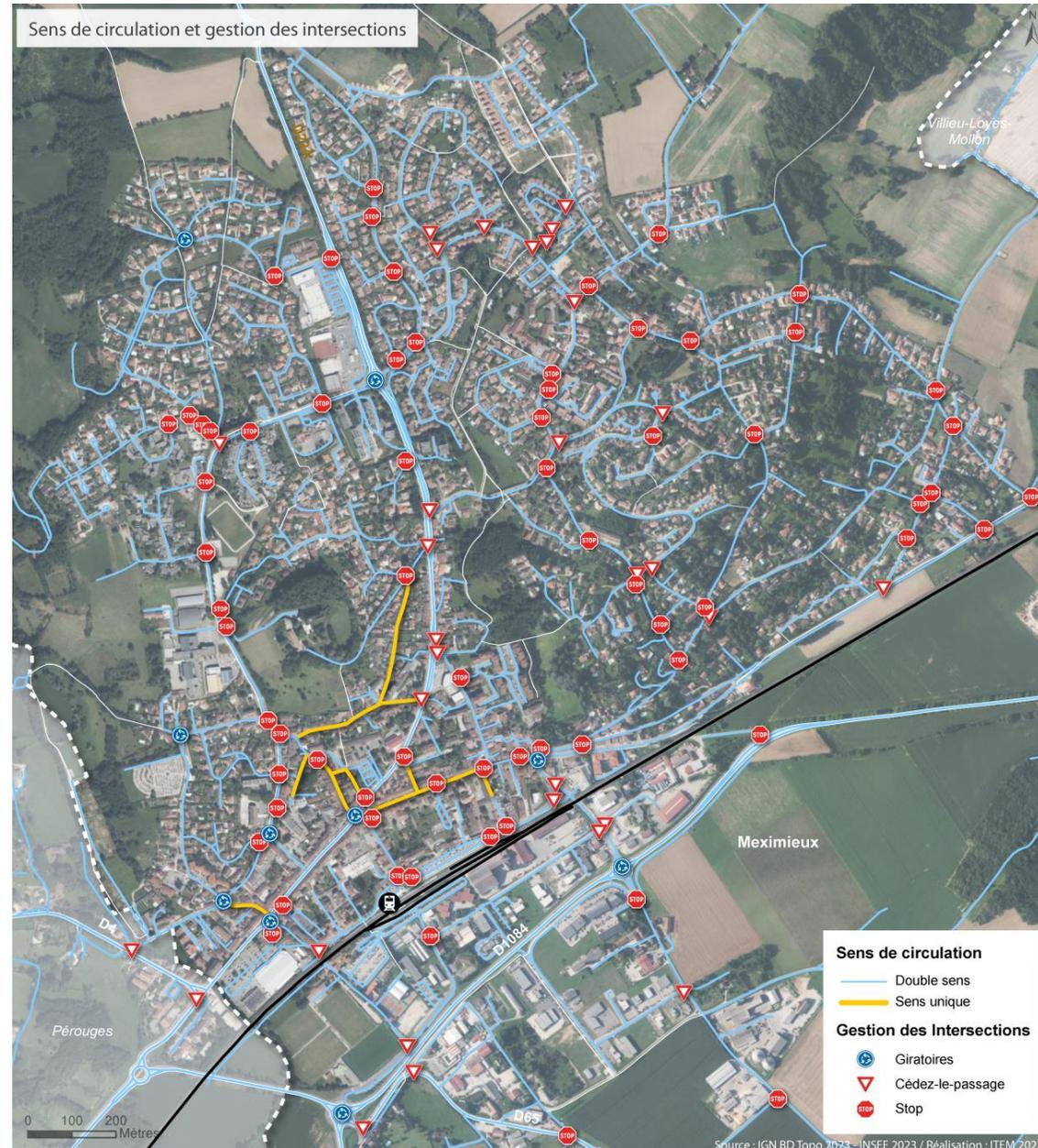
	Nombre d'accidents	Victimes			
		Indemnes	Tués	Blessés hospitalisés	Blessés légers
<b>Au global</b>	<b>10</b>	11	0	11	9
Dont cycles	<b>1</b>	0	0	1	0
Dont 2 roues motorisés	<b>4</b>	0	0	4	1
Dont piétons	<b>1</b>	0	0	1	0

- **Des zones à 30km/h présentes mais pas de manière systématique** (près des écoles, la gare et tout au long de la rue des Collonges).
- **Une limitation à 15km/h adéquate sur la Rue de l'Ancienne Cure**, compte tenu du gabarit de la voirie et du manque de trottoirs.
- **Des limitations à 30km/h ponctuelles** pour assurer l'efficacité des dispositifs de pacification.
- **Plusieurs dispositifs de pacification ont été installés**, en particulier dans les secteurs résidentiels et assurent une réduction des vitesses.
- **Cependant, le centre-ville, coupé par la RD22a, présente une ambiance très routière** et un manque de dispositifs de pacification, laissant finalement peu de place aux modes actifs.



**La pacification et la généralisation du 30 km/h dans les quartiers : un moyen d'assurer la cohabitation modale et de diminuer l'emprise de la voiture dans l'espace public.**

- **La majorité des rues à Meximieux sont à double sens**, à l'exception de quelques rues étroites, notamment dans le centre-ville.
- **Bien que cette configuration contribue à réduire les vitesses de circulation** en raison des croisements de véhicules, **elle peut faciliter les raccourcis dans les quartiers**, limitant ainsi l'espace disponible pour les modes de déplacement alternatifs tels que les aménagements cyclables et l'élargissement des trottoirs.
- Les axes principaux ont la priorité par rapport aux axes de moindre importance.
- **Les giratoires assurent la fluidité du trafic sur les axes plus structurants** de la commune.
- Ailleurs dans les quartiers, **la gestion des carrefours repose principalement sur des stops ou des cédez le passage.**

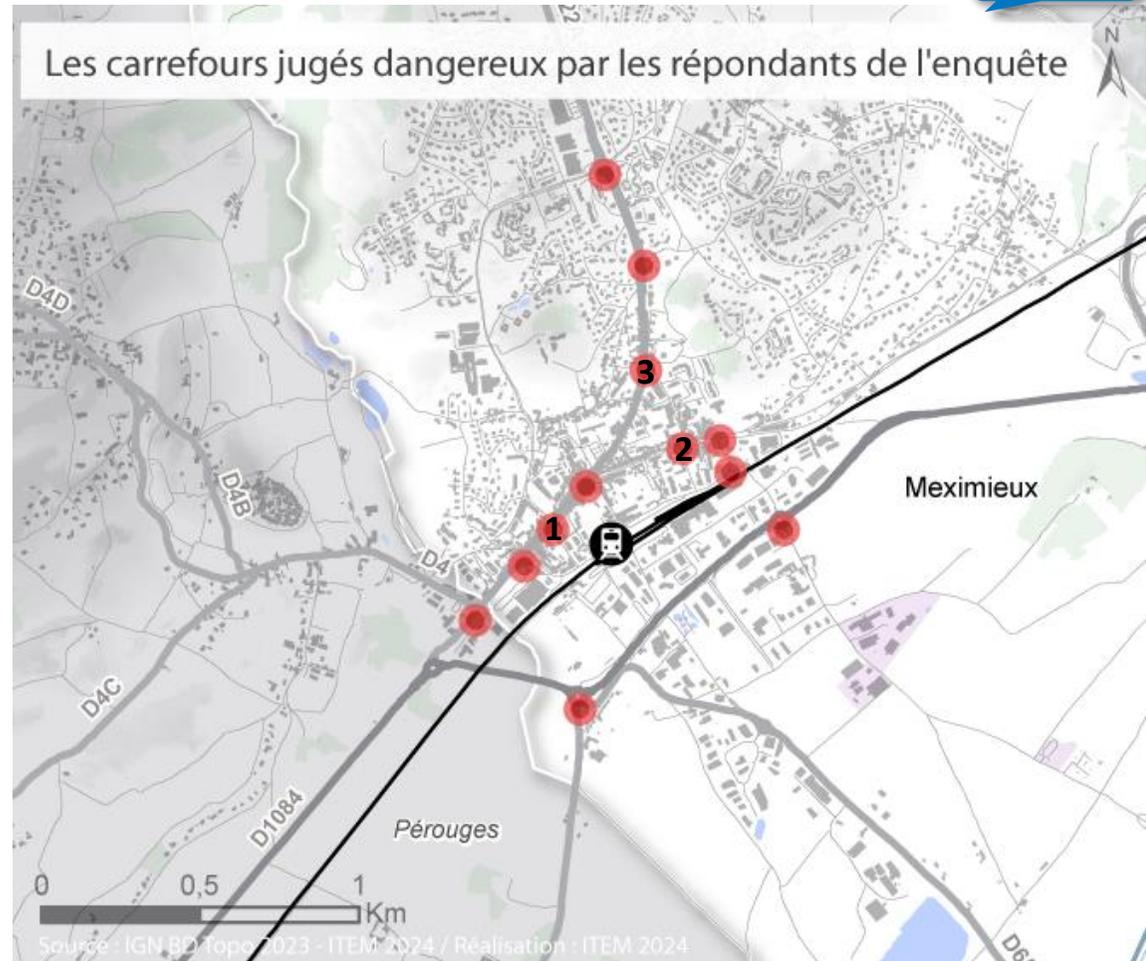


# Les carrefours jugés dangereux selon l'enquête

- **62 % des répondants indiquent jugent que des carrefours sont dangereux sur Meximieux**
  - 74 % indiquent que seuls certains sont concernés
  - 26 % indiquent que c'est la majorité qui sont dans ce cas



- Des points dangereux **concentrés le long des axes routiers structurants.**
- Des **problèmes de lisibilité sur la Rue des Granges**, notamment au niveau de la traversée de la voie ferrée et de l'entrée de la ZA des Granges par la rue de la Tréfilerie.
- **Plusieurs carrefours sur la Rue de Lyon / Avenue Docteur Boyer / RD 222A jugés dangereux** : problèmes de visibilité, de priorité floue et du trafic, peuvent être des raisons de cette perception



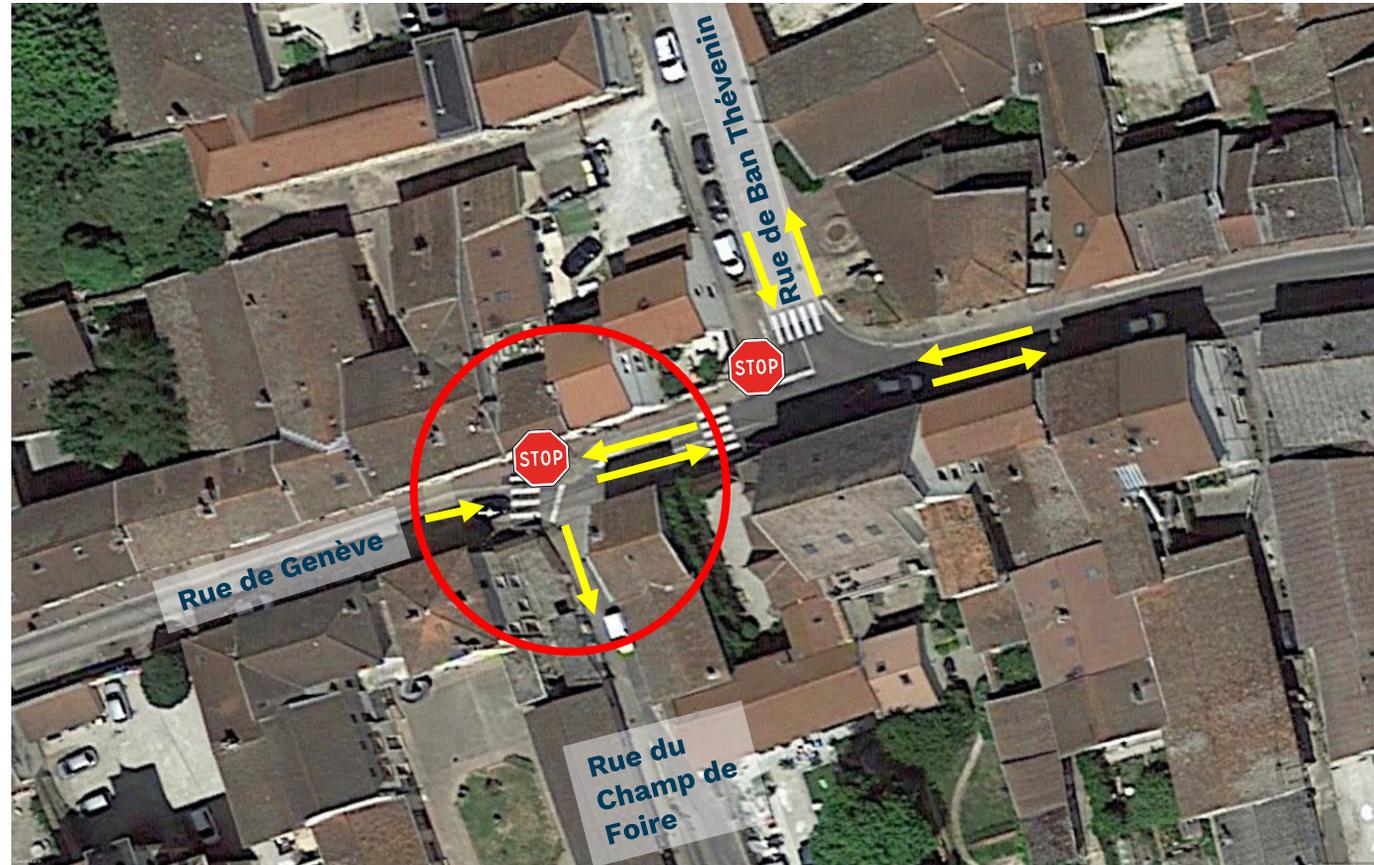
# (1) Carrefour difficilement lisible Rue de Lyon / Av. Dr. Berthier

- **Un secteur névralgique entre la Rue de Lyon et l'av. Berthier :**
- Les deux voies en double sens et une gestion reposée sur la priorité à droite.
- **Point de convergence délicat entre l'axe principal de la commune, très fréquenté, et l'axe de liaison entre les quartiers.**
- **Le trafic poids lourds est dévié** de la Rue de Lyon vers l'Avenue Dr. Berthier **à ce carrefour**, mais le jalonnement est peu visible.
- **La lisibilité** de la configuration n'est pas évidente, ce qui **complique la fluidité de la circulation.**
- **Une traversée piétonne pas aux normes**, notamment avec la présence de stationnement dans les 5 mètres en amont du passage piéton.



## (2) Un flux de circulation superflu sur la Rue du Champ de Foire

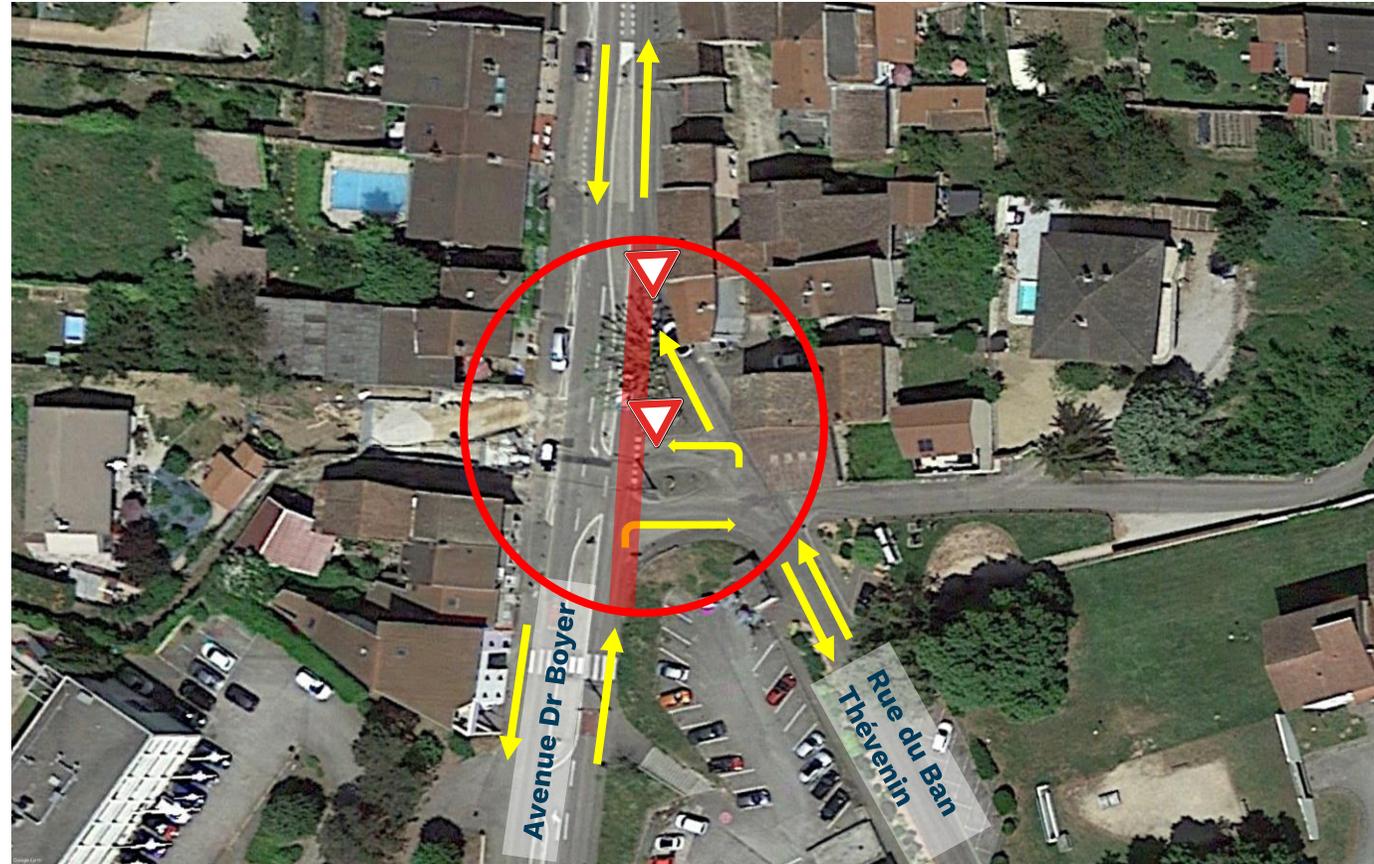
- **Point de convergence délicat** entre la Rue de Genève et la rue du Champ de Foire :
- **La proximité de l'école**, générant des flux piétons et automobiles intenses sur des courtes périodes de temps.
- **Un trafic traversant** sur la Rue du Champ de Foire en provenance de la Rue de Ban Thévenin et de la Rue de Genève **pour rejoindre la gare**.
- **La circulation devient complexe**, particulièrement aux heures d'entrée et de sortie des classes :
- **Pour remédier à cela, des agents de police sont présents** sur place pendant ces périodes, afin de réguler la circulation et empêcher le passage des véhicules qui ne sont pas destinés à l'école.



Plan de Mobilités de la commune de Meximieux – Rapport Diagnostique

### (3) Une intersection difficilement lisible Rue du Ban Thévenin / Av. Dr. Boyer

- **Intersection délicate** entre l'Avenue Dr. Boyer et la Rue du Ban Thévenin (rue de la mairie) :
- Les deux voies en double sens avec une gestion basée sur des cédez le passage.
- **La présence d'une pente accentue le manque de visibilité** pour les véhicules provenant de la Rue du Ban Thévenin et s'engageant sur l'Avenue Dr. Boyer.
- **Une situation dangereuse pour les véhicules entrant dans la Rue du Ban Thévenin** depuis l'Avenue Dr. Boyer.
- **Une discontinuité des aménagements piétons et des passages piétons** obligeant les piétons à changer de côté de la rue.



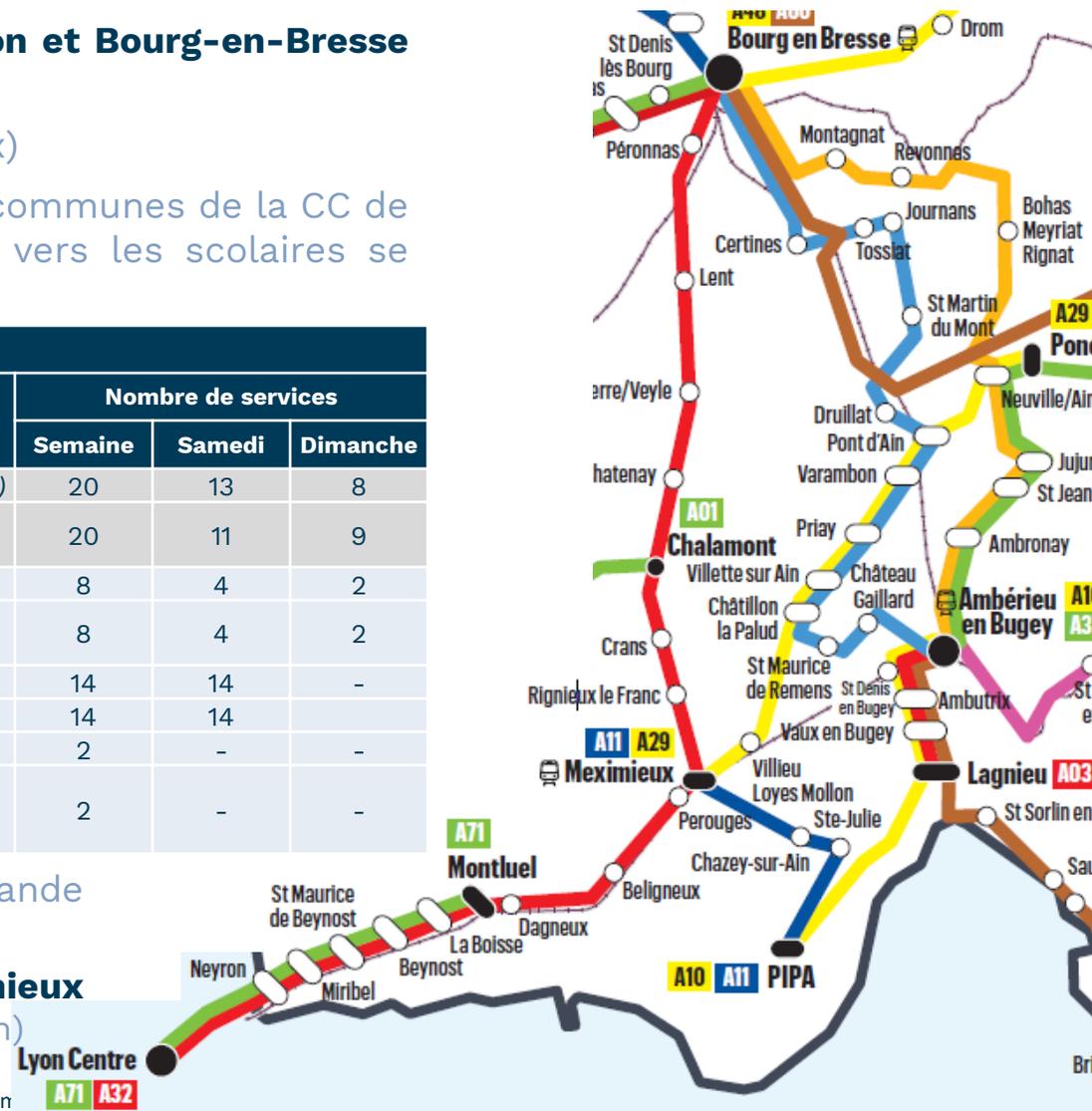


## 3.2 Transports collectifs et intermodalité

- **Meximieux est desservie par :**
- **Le train TER 35** (CHAMBÉRY) <> CULOZ <> AMBÉRIEU <> LYON
- **3 lignes du réseau Cars Région :**
  - **La ligne A32 qui connecte la commune à Lyon et Bourg-en-Bresse** (2 arrêts à Meximieux)
  - **La ligne A11 vers le PIPA** (6 arrêts à Meximieux)
  - **La ligne A29 vers Poncin** (dessert d'autres 7 communes de la CC de la Plaine de l'Ain). Cette ligne est orientée vers les scolaires se rendent au collège à Meximieux.

Offre TC					
Réseau	Lignes	Nombre de services			
		Semaine	Samedi	Dimanche	
TER	TER 35	vers Lyon (de 20 à 40 min)	20	13	8
		vers Ambérieu-en-Bugey (9 min)	20	11	9
CARS RÉGION	Ligne A32 Bourg-en-Bresse <> Lyon	vers Lyon (en. 1h20)	8	4	2
		vers Bourg-en-Bresse (env. 1h)	8	4	2
	Ligne A11 en TAD Meximieux <> PIPA	Aller (env. 30 min)	14	14	-
		Retour (env. 30 min)	14	14	-
	Ligne A29 Meximieux <> Poncin (TAD pendant les vacances scolaires)	Aller (env. 1h20)	2	-	-
		Retour (env. 1h)	2	-	-

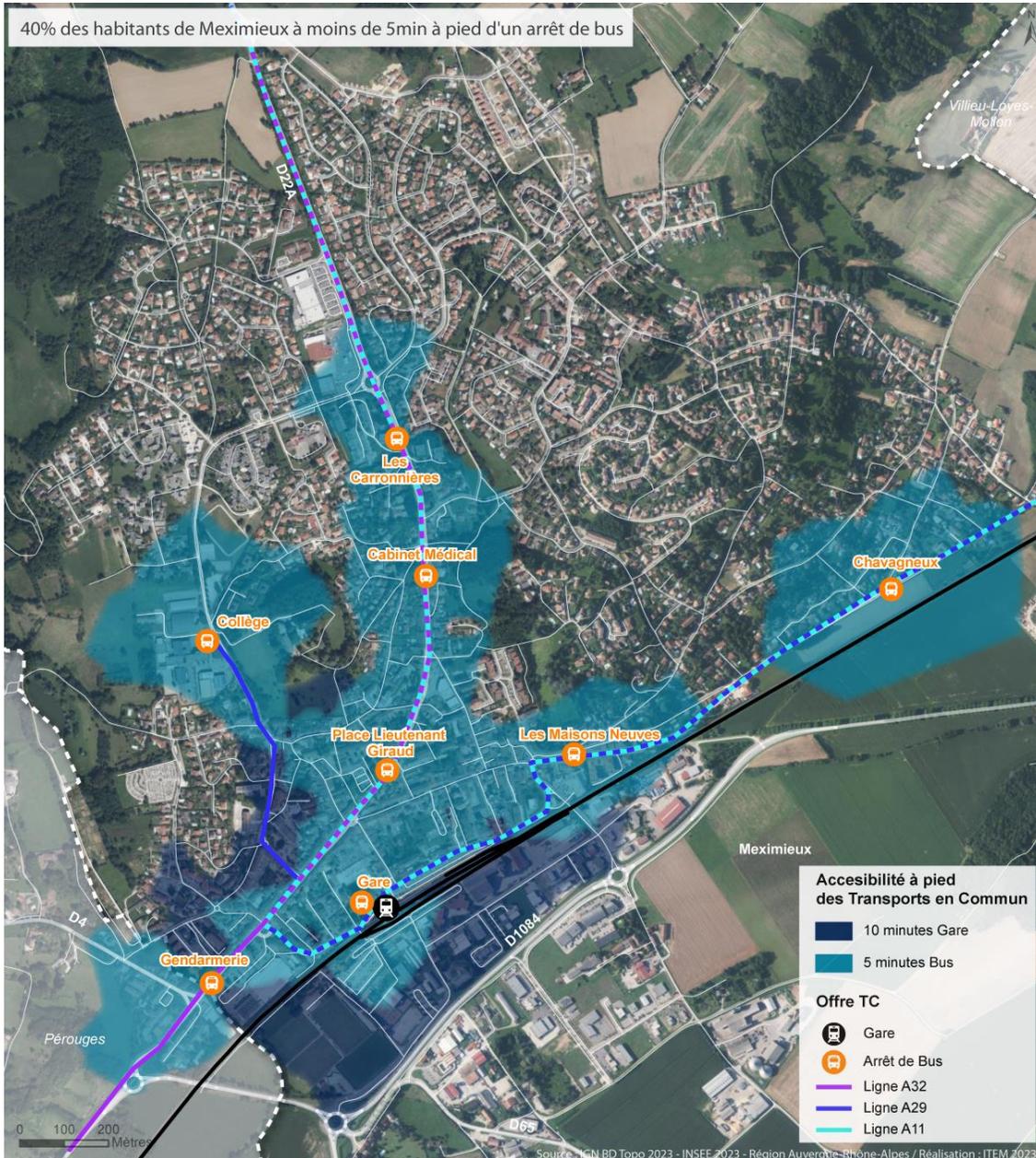
- **Le réseau TOUQUAN** de transport à la demande (TAD) de la Cc de la Plaine de L'Ain
  - **8 points de dépose sur le secteur de Meximieux** (du lundi au vendredi de 9h à 17h sous réservation)





# L'accessibilité aux transports en commun sur Meximieux

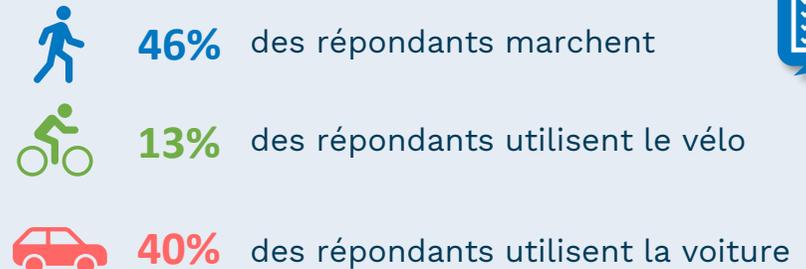
- **40 % des habitants** de Meximieux habitent à **moins de 5min à pied d'un arrêt de bus**
- Et **23 %** habitent à **moins de 10 min de la Gare.**
- Les quartiers résidentiels au nord et à l'est de la commune ne sont pas inclus dans ces zones de desserte des arrêts en raison de la configuration de l'aménagement urbain, marqué par des voies sans issue et des impasses.
- Présence d'un abri bus d'au moins un côté, la plupart en bon état. Cependant, des éléments manquent sur la majorité des arrêts pour être aux normes d'accessibilité PMR (quai haut, bande podotactile, ...).
- Tous les arrêts sont identifiés et disposent d'une information.



- **La gare, point de convergence de plusieurs offres de mobilité :**
- **L'offre ferroviaire vers Lyon et Ambérieu : 715 000 voyageurs en 2022, env. 2 000 / jour (540 000 en 2021)**
- L'offre routière (Lignes **A29 –vers Poncin** et **A11 – vers PIPA**)
- La ligne **TAD du réseau Touquan**
- Un **arrêt** de ligne de **covoiturage Covo'ici** de la CC de la Plaine de l'Ain (Hub de mobilité)
- Des **aménagements cyclables** reliant Villieu-Loyes-Mollon
- Le seul point de la ville de **recharge de véhicule électrique**
- Du **stationnement vélo sécurisé** (SNCF)
- **Une offre importante sur parking lié à la gare** (42 % des places en parking)
- L'offre ferroviaire engendre une **forte demande en matière de stationnement aux abords de la gare**, étant donné que, **malgré la variété des options de transport disponibles, l'usage de la voiture demeure privilégié** par les usagers de la gare



Des **319 déplacements hebdomadaires** en direction de la gare **pour rejoindre un arrêt de TC ou prendre le train :**

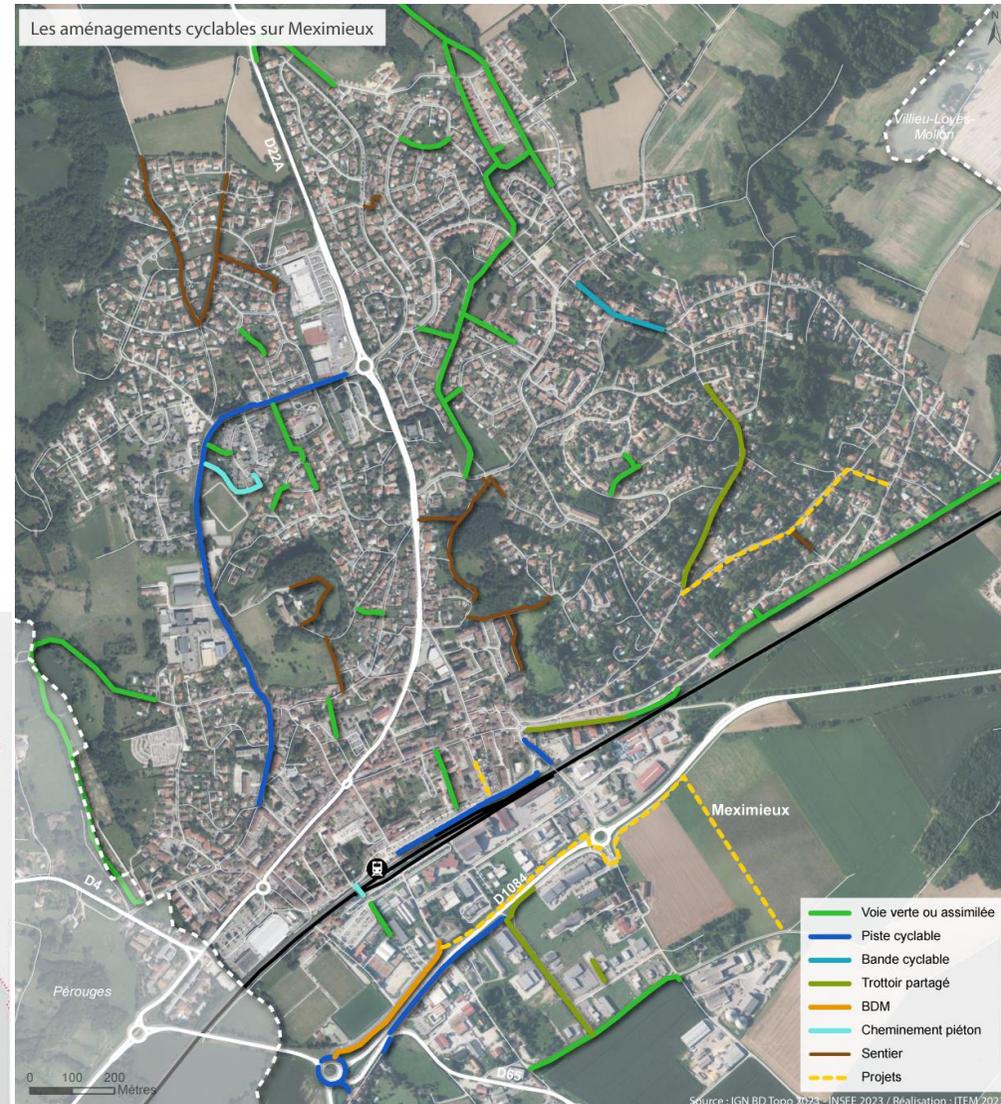
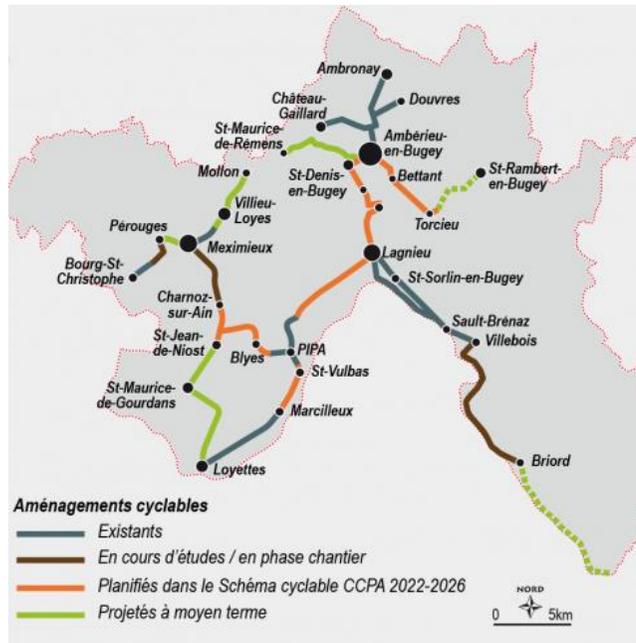




## 3.3 Modes Actifs

# 11 km d'aménagements cyclables (I)

- **11 km d'aménagements cyclables** sur Meximieux (hors BDM\* et sentiers).
- **Des aménagements structurants** tels que la piste cyclable vers le collège et la Voie verte sur la route de Villieu.
- Des aménagements ponctuels moins sécurisés, comme la bande cyclable sur la Rue du Lavoir.
- **De nombreux chemins fermés aux véhicules, adaptés aux cycles et pouvant être qualifiés de voies vertes**, ainsi que de nombreux sentiers praticables à vélo.
- De nouveaux aménagements au sud de la commune dans la Z.A Les Granges.
- **1 seul franchissement sécurisé de la voie ferrée** au niveau de la Gare permet de rejoindre la partie sud de la commune.
- **Des projets prévus par la ville**, notamment celui visant à relier le futur lycée. **D'autres sont prévus sur le schéma cyclable de la CC de la Plaine de l'Ain**, notamment pour la liaison avec Pérouges.

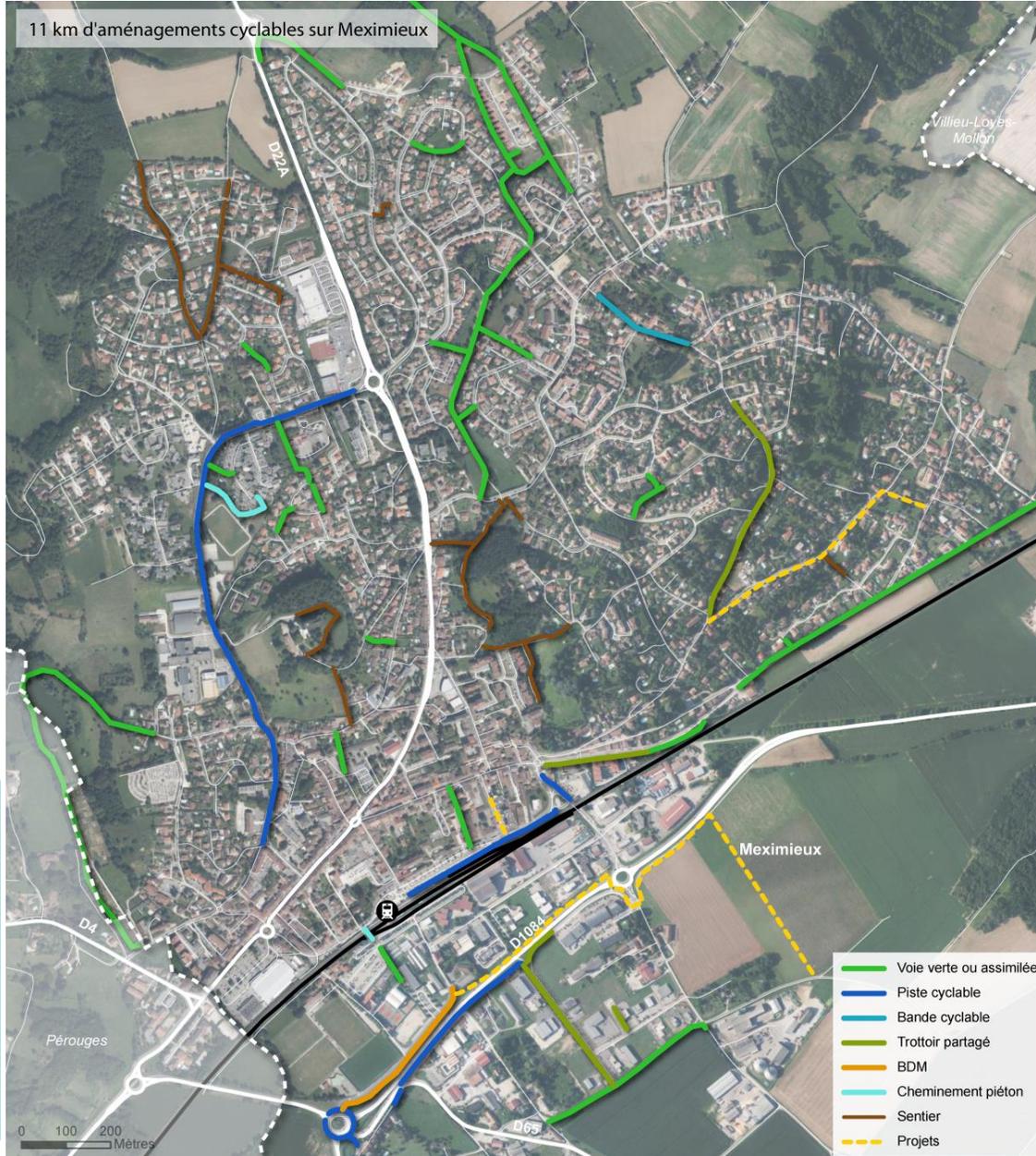


\*BDM : Bande dérasée multifonctionnelle

2,4 km de piste cyclable



11 km d'aménagements cyclables sur Meximieux



3,7 km de voie verte ou assimilée



1,5 km de trottoir partagé



3,3 km de cheminements pouvant être considérés comme des voies vertes



230m de bande cyclable

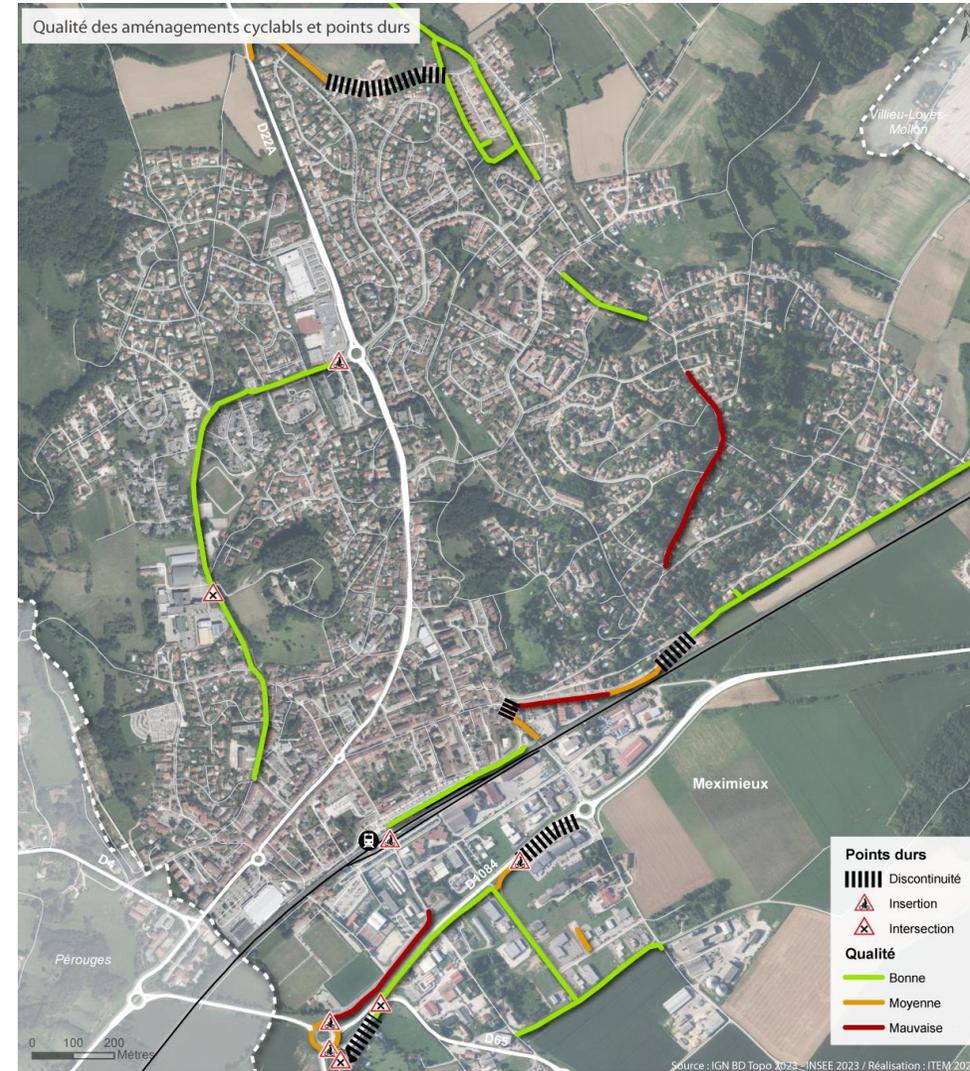


Plusieurs sentiers qui peuvent être utiles pour les cyclistes



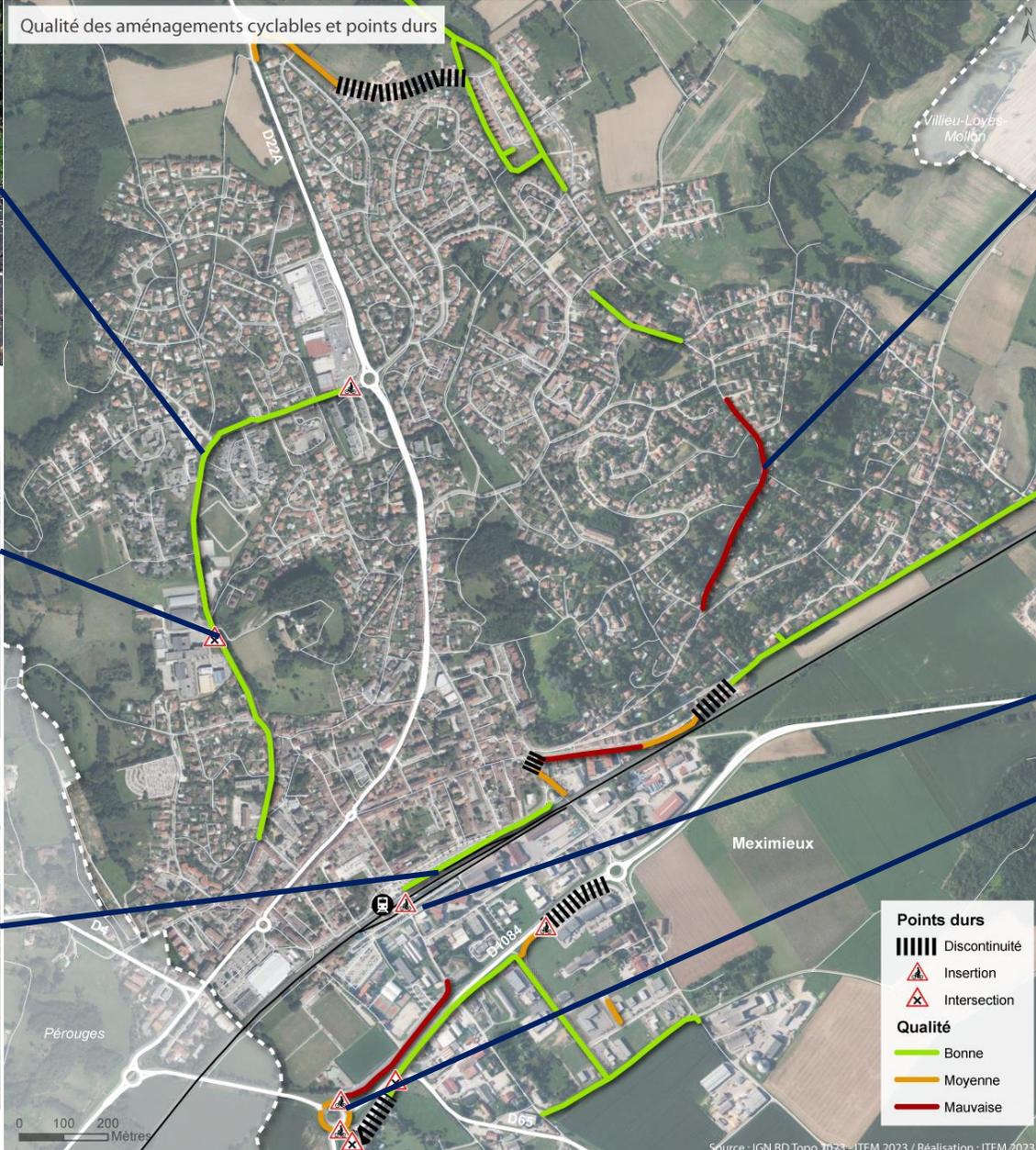
- Voie verte ou assimilée
- Piste cyclable
- Bande cyclable
- Trottoir partagé
- BDM
- Cheminement piéton
- Sentier
- Projets

- **Les pistes cyclables et voies vertes identifiées à Meximieux présentent globalement une bonne qualité.**
- **Les aménagements ayant une vocation de voie verte (non indiqués sur la carte) sont plutôt de bonne qualité mais ne sont pas adaptés à tous les vélos.**
- **Les aménagements de type trottoir partagé ne garantissent pas un niveau optimal de cyclabilité** en raison des possibles conflits avec les piétons et du traitement inadapté des intersections et insertions. **Cela est également observé pour la Bande Dérasée Multimodale (BDM) sur la Rue des Verchères, avec des conflits potentiels avec les poids lourds stationnés sur la voirie.**
- **Certains points critiques entravent significativement le développement de la pratique du vélo :**
  - **Des problématiques d'insertion et d'intersection** au niveau de la **giratoire de la RD1084 vers le Stade**, ainsi que sur la piste cyclable **au niveau du collège**, en raison du trafic de bus et de voitures lors des entrées et sorties.
  - Une **absence de continuité sur des axes structurants**, notamment sur la route de Villieu et la Rue de Maison Neuves en lien avec la Gare, ainsi que sur la piste cyclable au nord des zones d'activité, entravant une liaison sécurisée avec les grandes surfaces.



Un aménagement cyclable est de **bonne qualité** si :

- il limite les **conflits d'usage** avec les piétons.
- il est d'une **largeur** suffisante.
- les **intersections** sont correctement traitées.
- il est adapté à l'intensité du **trafic routier**.

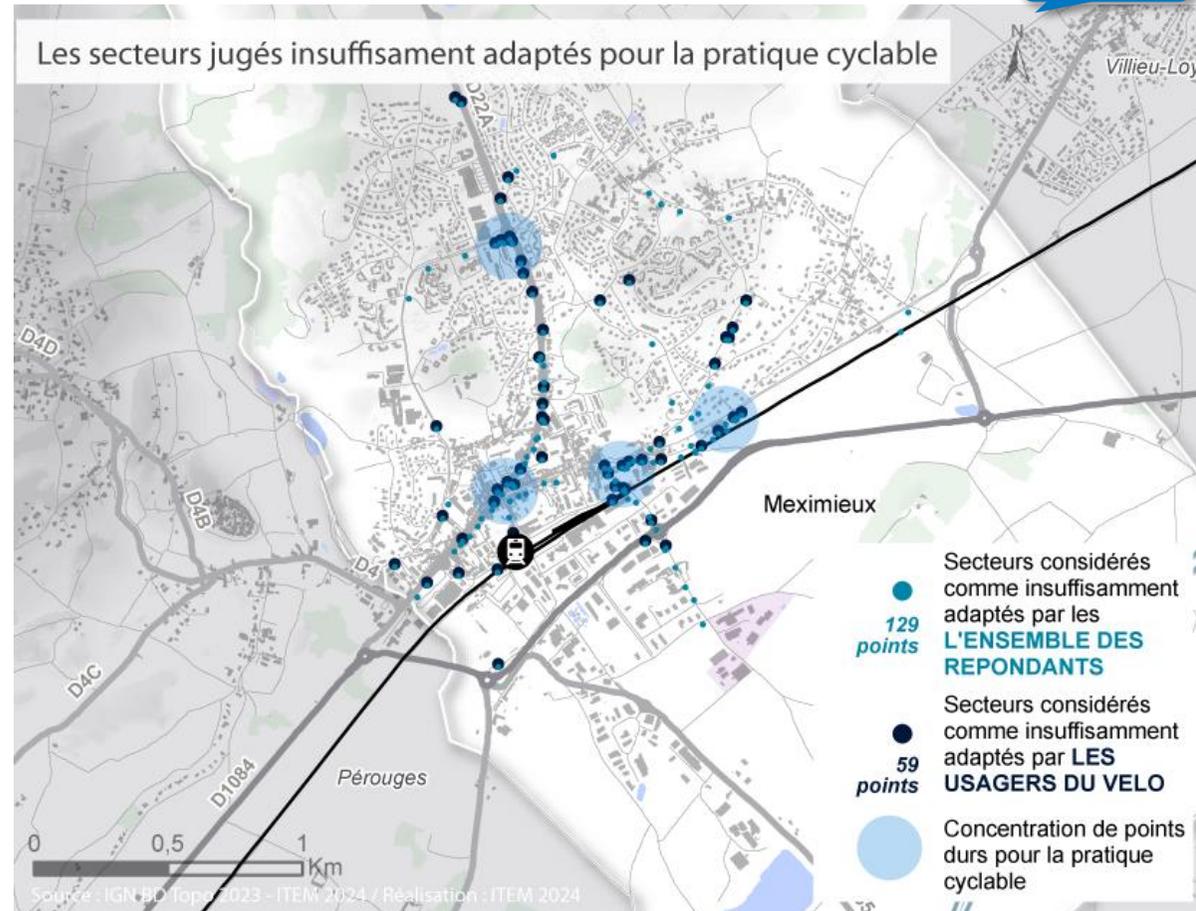


# Les secteurs insuffisamment adaptés à la pratique cyclable selon l'enquête

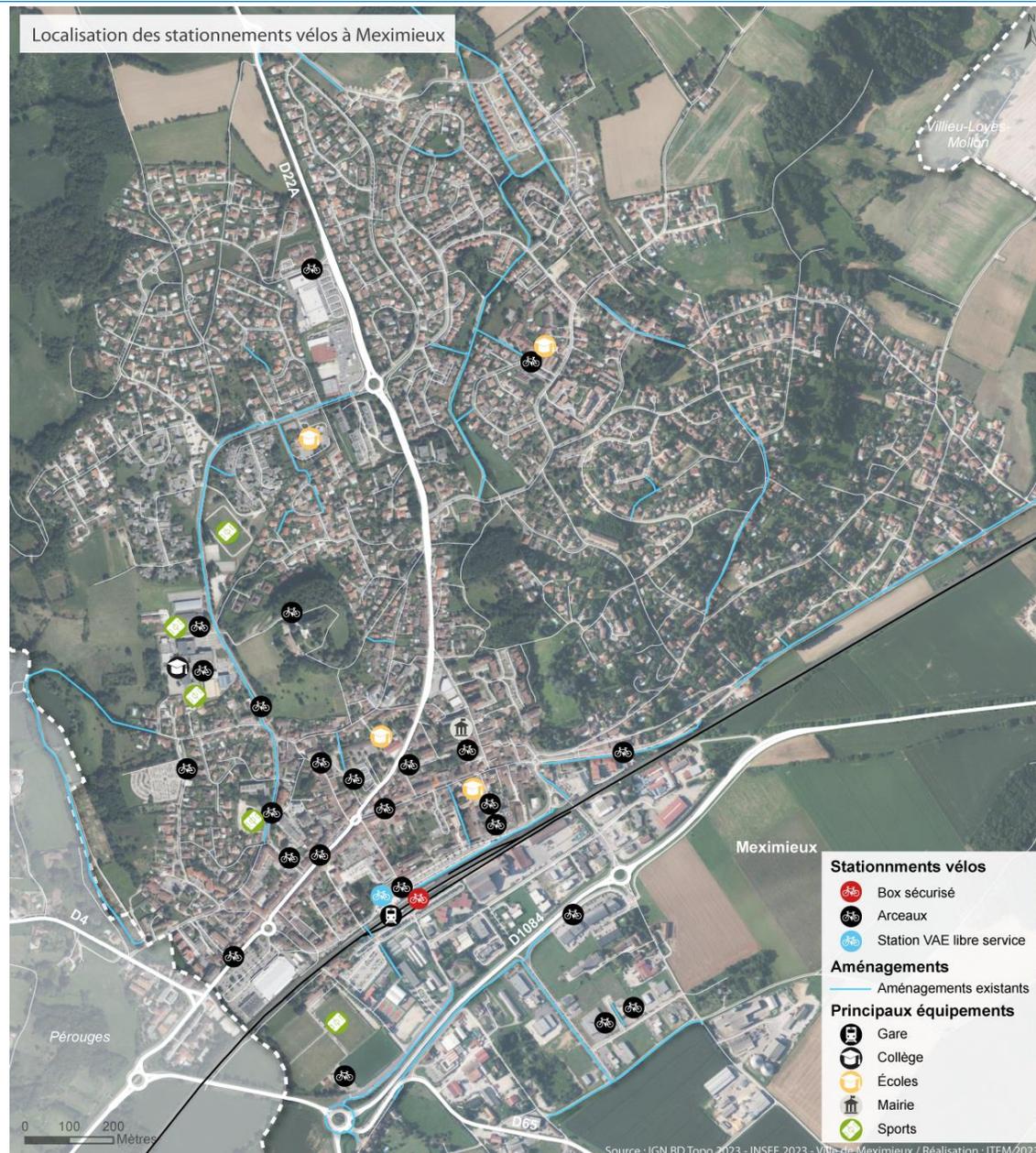
- **44 % des répondants jugent les aménagements cyclables pas suffisamment adaptés sur Meximieux**
  - 37 % indiquent que seuls certains aménagements cyclables sont concernés
  - 63 % indiquent que c'est la majorité des aménagements cyclables qui sont dans ce cas



- **Des points** considérés insuffisamment adaptés **concentrés** :
- **Sur l'Av. du Verdun au niveau de la traversée de la voie ferrée**, où l'aménagement est discontinu et l'itinéraire peu lisible.
- **Entre la Rue des Maisons Neuves et la Rte de Villieu**, où il est nécessaire de la traverser pour continuer à utiliser la voie verte.
- **Près de l'Intermarché**, où l'insertion est délicate.
- **Sur l'Avenue Docteur Boyer, au niveau du giratoire du cinéma**, probablement en raison d'un manque d'aménagement.



- **138 places de stationnement vélos réparties sur 24 points**, sur tous les principaux pôles générateurs de déplacements (**env. 1,7 places / 100 habitants**).
- Un modèle uniformisé d'arceaux sur toutes les places en domaine public bien signalisés et visibles.
- Seulement 6 vélos en stationnement ont été observés le 21/11/23, à la gare et la Rue de Genève, témoignant d'un faible usage du vélo à Meximieux. 2 scooters ont été également repérés stationnés sur le parking vélo.
- **Aucun jalonnement présent pour le vélo.**



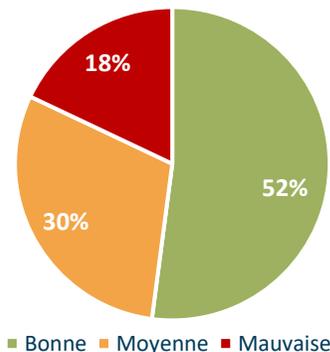


- **Une consigne vélo collective de la SNCF, est également accessible à la Gare.**
- La réservation TER + vélo assure une place garantie dans cette consigne sécurisée.
- Quatre abonnements sont disponibles, variant en fonction de la durée de stationnement (journalier, mensuel, annuel, ou annuel pour deux consignes).
- **La CCPA propose aussi une aide à l'achat de VAE (200 €), trottinette électrique (60 €) et vélos spécifiques (300 €) pour les résidents de la CCPA et les usagers du TER.**



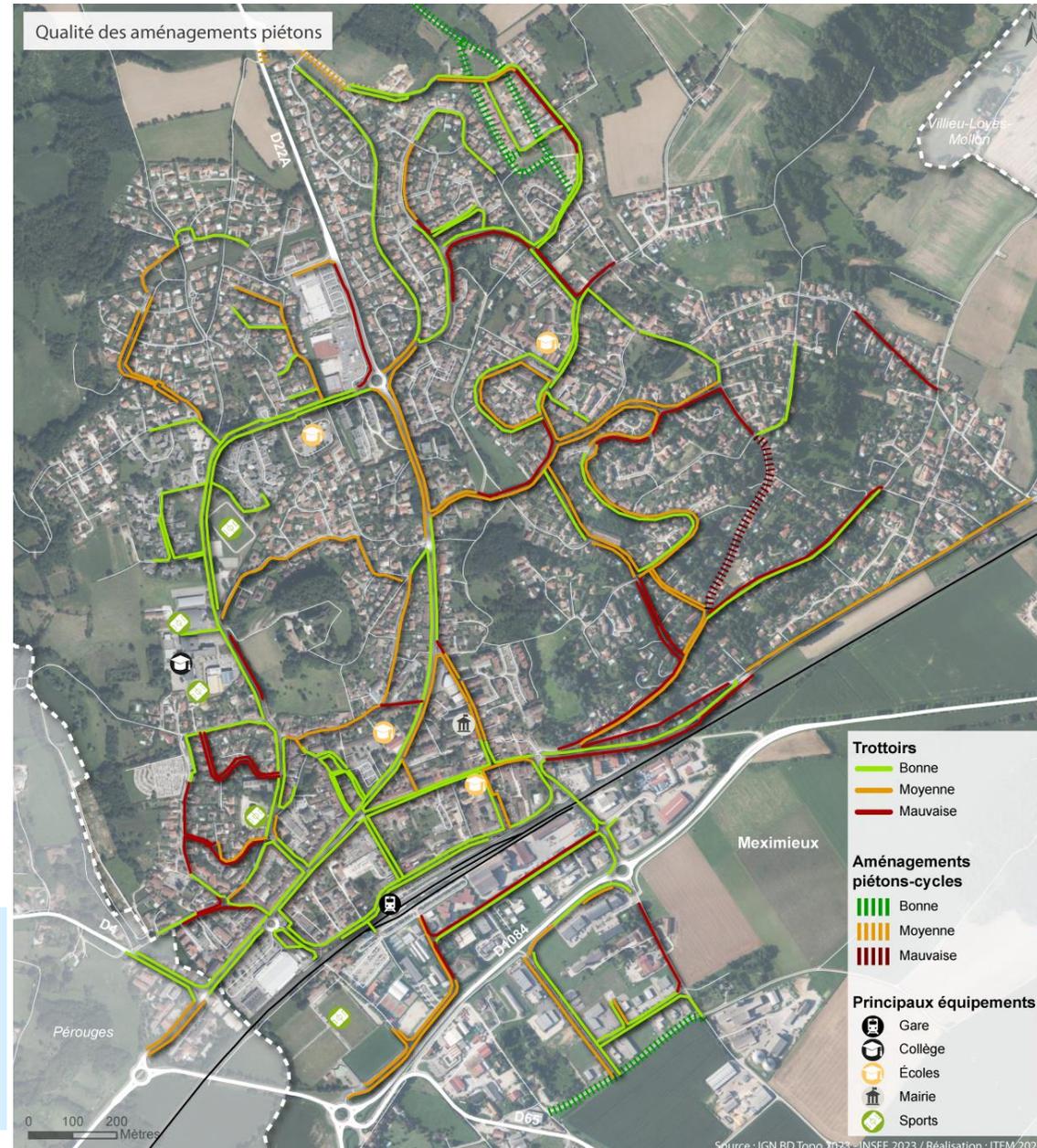
# Une qualité aléatoire des aménagements piétons (I)

- La plupart des voies de Meximieux sont munies de trottoirs, au moins d'un côté. Cependant, le reliquat concerne les rues locales à faible trafic ou les grands axes en dehors de l'agglomération, tels que la D1084.
- Les cheminements présentent une qualité très variable, généralement allant de bonne à moyenne.
- En complément, quelques cheminements/sentiers de qualité perfectible et des voies piétons-cycles intéressantes existent pour des liaisons entre quartiers.
- Certains obstacles sur les trottoirs entravent leur utilisation, notamment des poubelles, une végétation envahissante et du stationnement interdit.



Un cheminement piéton est de **bonne qualité** si :

- il limite les **conflits d'usage** avec les cyclistes ou les véhicules en stationnement.
- il est d'une **largeur** suffisante, à minima 1,40 m, ou plus selon l'intensité des flux piétons.
- il dispose d'un **revêtement** en bon état.
- il est libre de tout obstacle gênant.



# Une qualité aléatoire des aménagements piétons (II)

**Trottoir large et sécurisé**



Qualité des aménagements piétons



**Stationnement interdit**



**Cheminements piétons intéressants**



**Obstacle**



**Végétation envahissante**

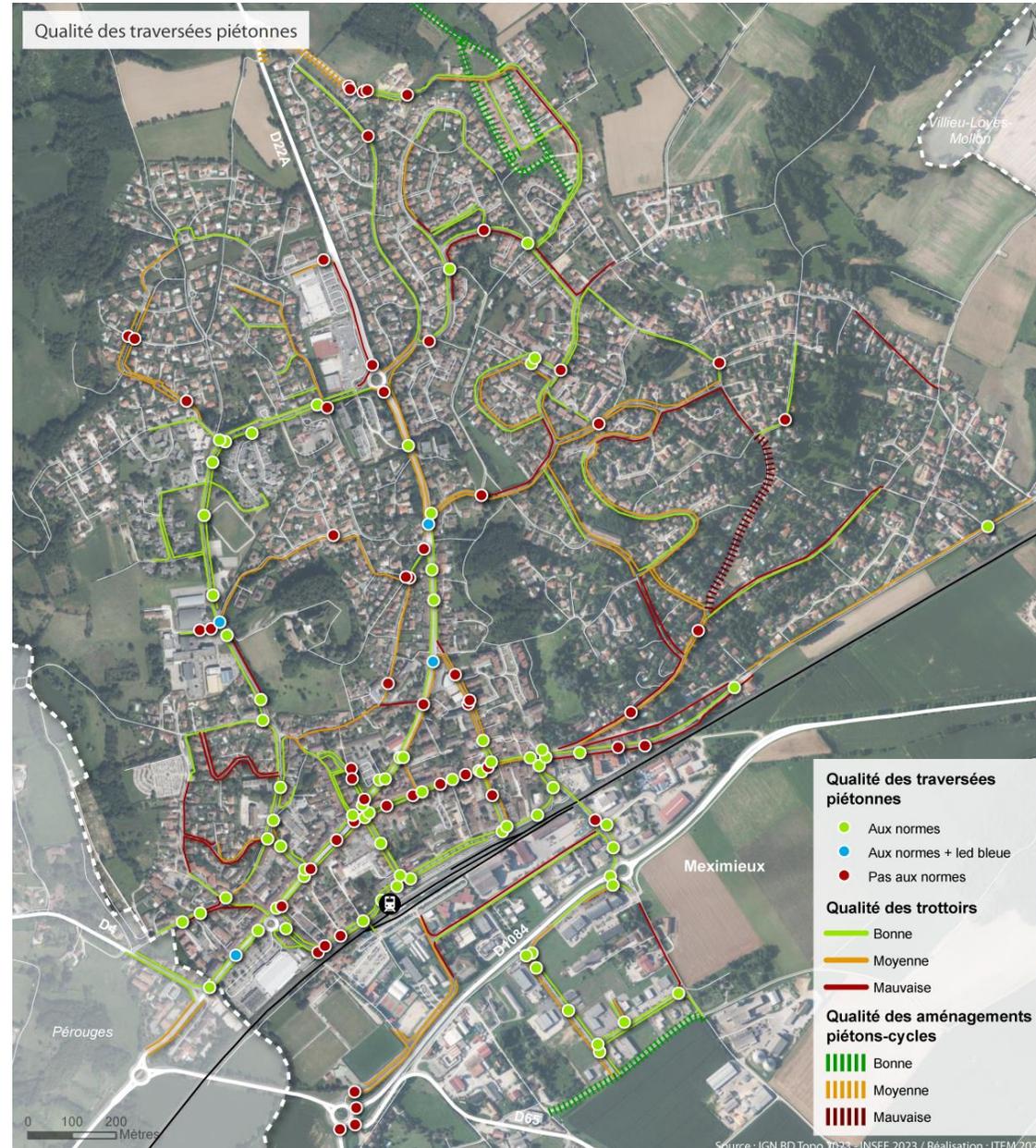


**Trottoirs pas assez larges et végétation envahissante**



# 60 % des traversées piétonnes aux normes

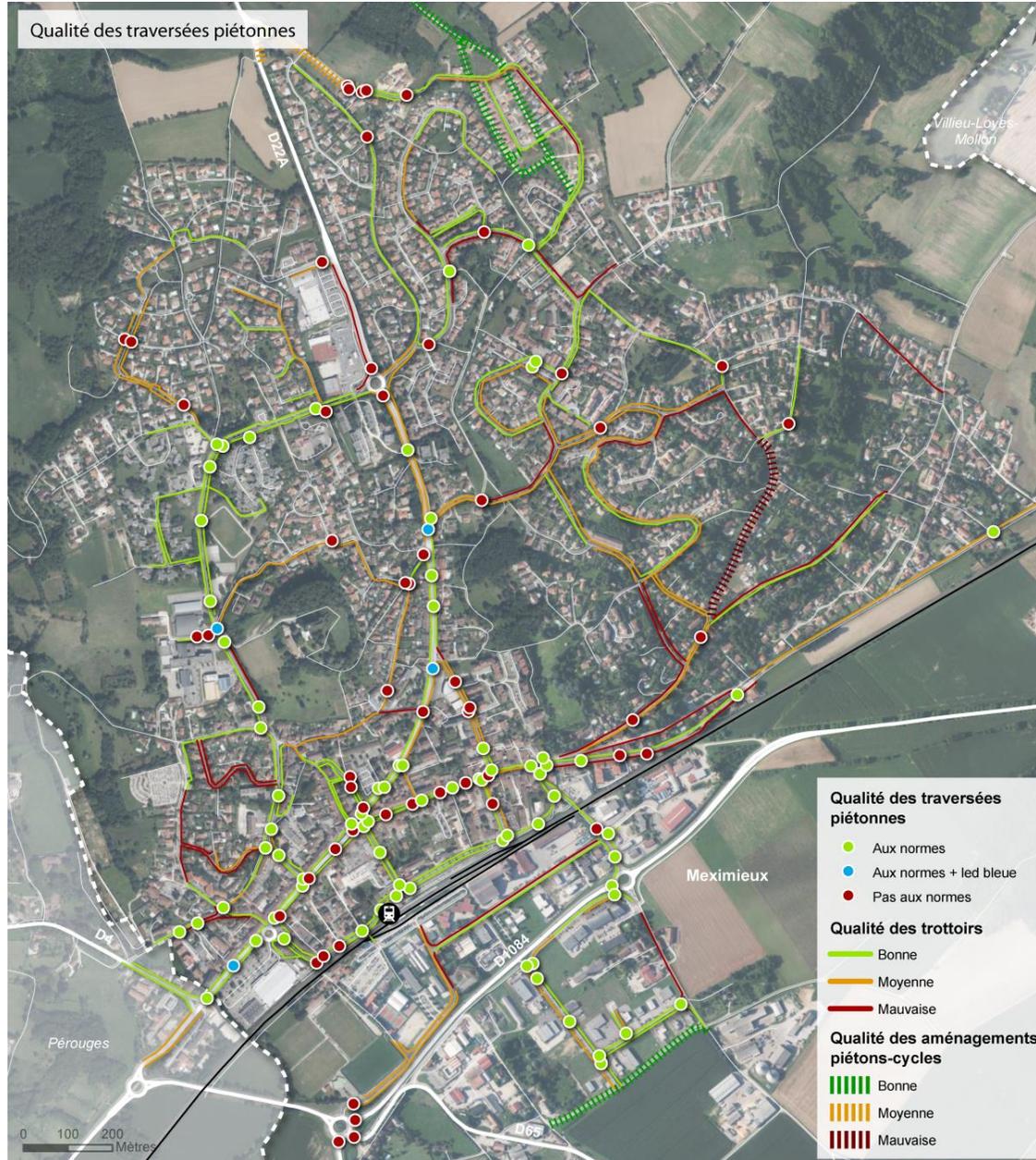
- **Meximieux compte 135 traversées piétonnes :**
- **79 sont de qualité**, c'est-à-dire avec abaissés de trottoir et au 2 bandes tactiles
- **4 traversées piétonnes disposent d'une lumière bleue**, permettant la bonne visibilité le soir.
- **56 présentent au moins un défaut :** manque de bande podotactiles, largeur, marquage au sol visible.
- **9 ne sont pas conformes à l'exigence de la LOM** sur la neutralisation des places de stationnement situées 5 mètres en amont. La plupart se trouve dans le centre-ville, sur les rues de Lyon et Genève.
- A noter toutefois que certains secteurs résidentiels sont pauvres en passages protégés ou ne disposent pas de trottoirs abaissés aux intersections.



Traversée avec lumière bleue



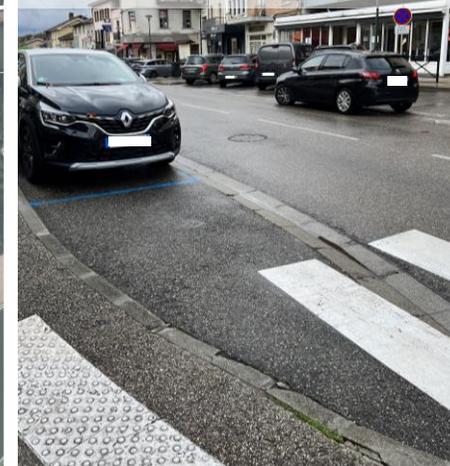
Qualité des traversées piétonnes



Manque de bande podotactile et abaissés de trottoir



Place de stationnement dans les 5m en amont de la traversée



68 % des répondants indiquent jugent que des cheminements piétons sont délicats sur Meximieux

- 87 % indiquent que seuls certains cheminements piétons sont concernés
- 13 % indiquent que c'est la majorité des cheminements piétons qui sont dans ce cas

Des points considérés délicats concentrés :

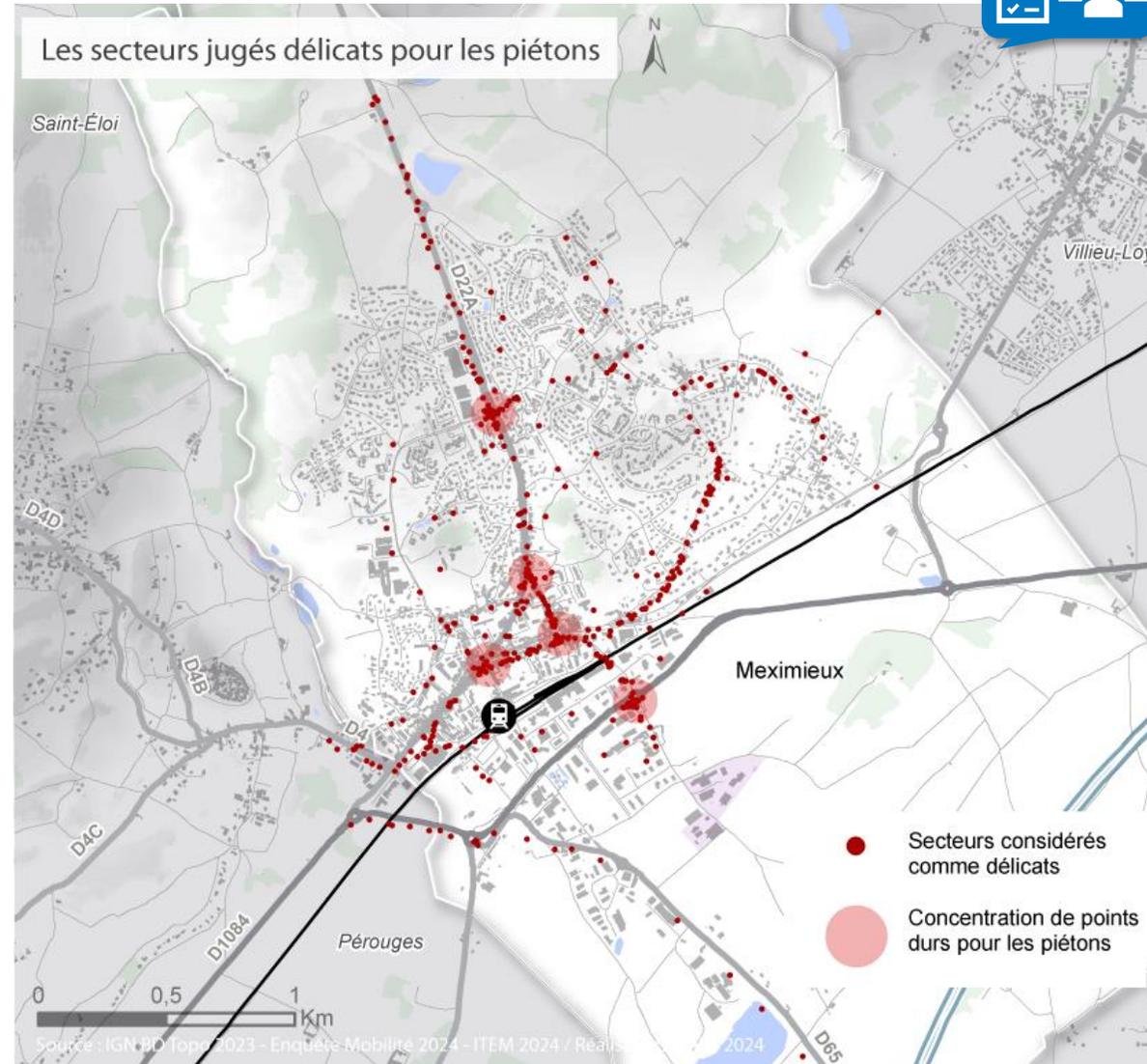
**Sur la Rue du Ban Thévenin**, à plusieurs endroits, notamment au **carrefour avec l'Av. du Docteur Boyer** : une traversée piétonne très longue et un manque de visibilité pour le trafic routier.

**À l'entrée de la Rue de Genève** : des conflits avec la circulation autour du giratoire.

**Près de l'Intermarché** : des aménagements de mauvaise qualité et des traversées piétonnes non conformes aux normes.

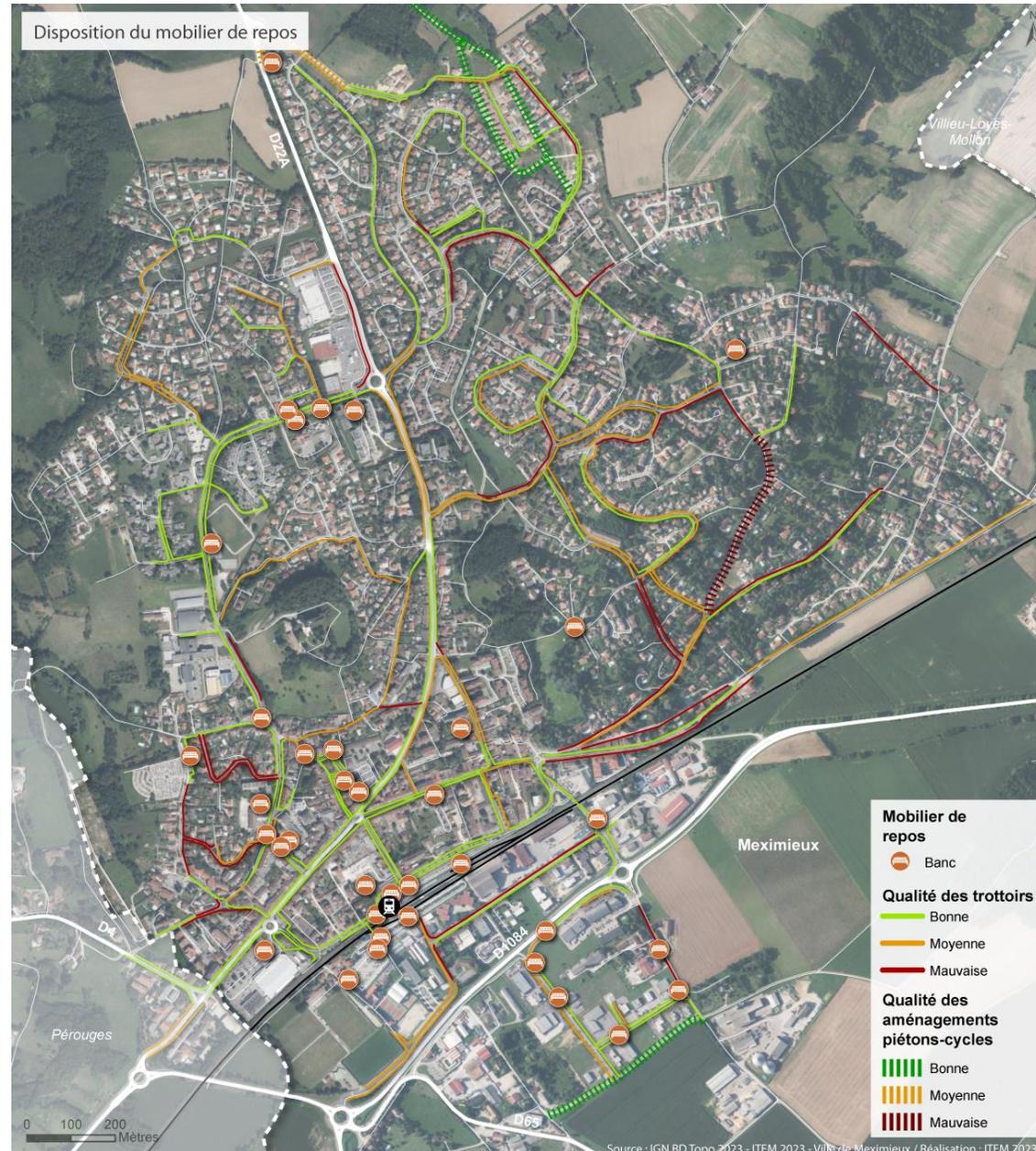
**À l'entrée de la Zone d'Activités des Granges par la Rue de la Tréfilerie** : un trafic routier important.

**Tout le long de la Rue Saint Julien / Rue des Collonges** : des trottoirs très étroits ou inexistants.



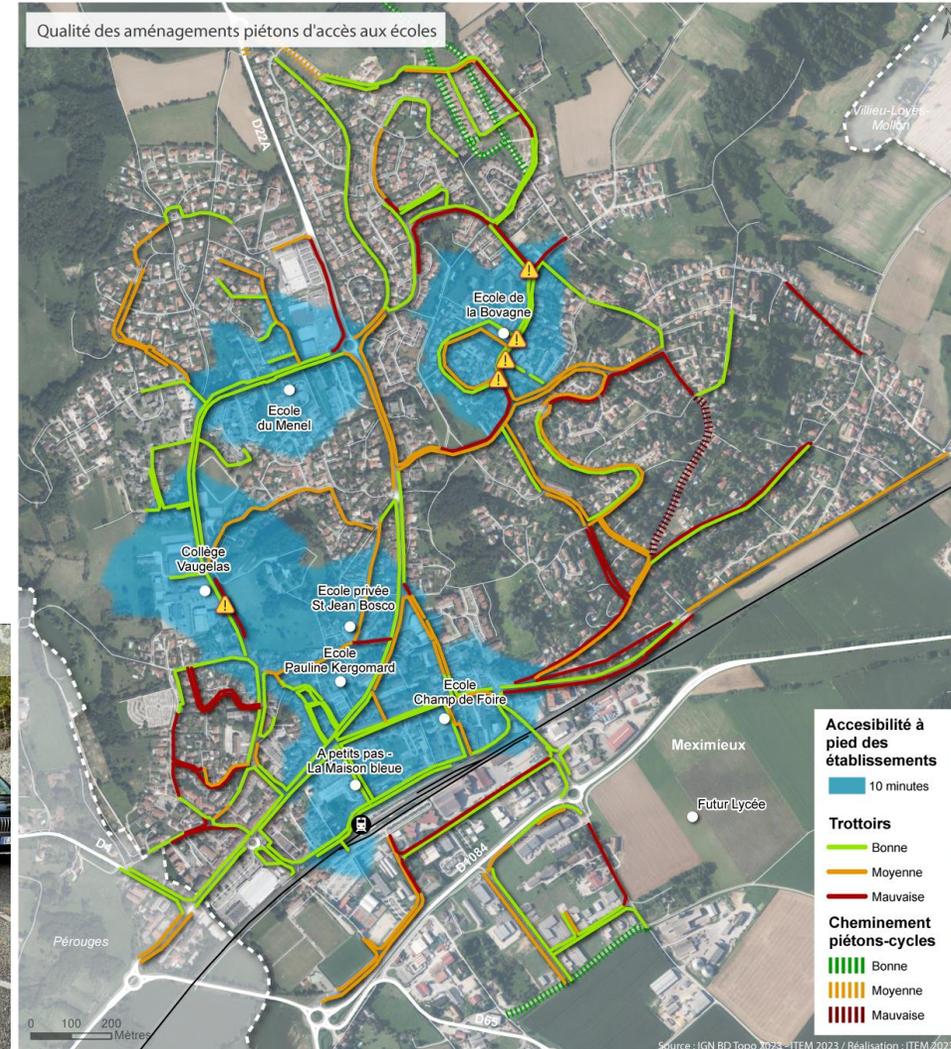
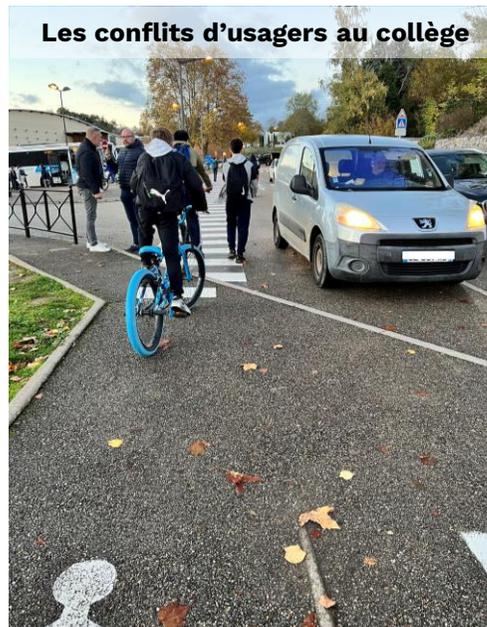
# Quelques équipements de confort pour faciliter la marche

- **Meximieux compte une quarantaine de bancs installés sur la voirie ou dans le parc.**
- **Ces bancs sont principalement concentrés dans les quartiers centraux et sur les axes principaux.** L'offre est moins abondante dans les quartiers résidentiels à l'est de la commune.
- **Sur les 14 points d'arrêt de bus de la commune, 8 sont équipés d'un banc d'attente.**
- L'installation de mobiliers de repos, tels que les bancs ou les assis-debout, favorise le repos des personnes à mobilité réduite lors de leurs déplacements, encourageant ainsi l'utilisation de la marche et des transports collectifs. Il est recommandé d'installer ces mobiliers tous les 300 mètres environ le long des axes principaux, avec une densité plus élevée aux abords des établissements accueillant des personnes âgées.

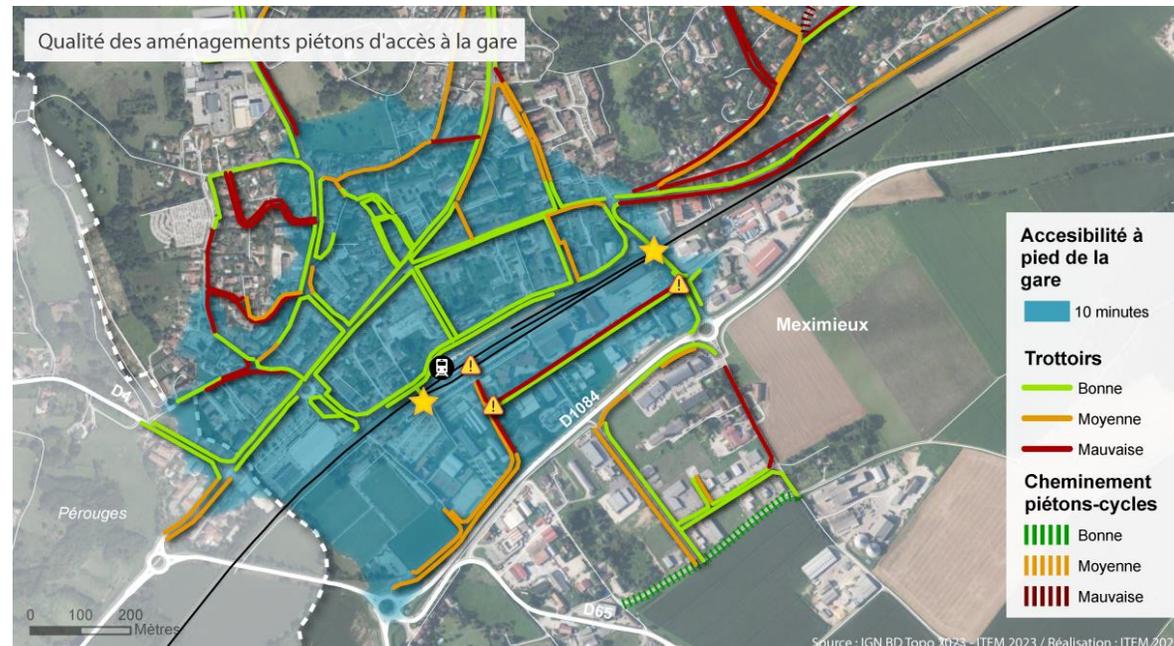
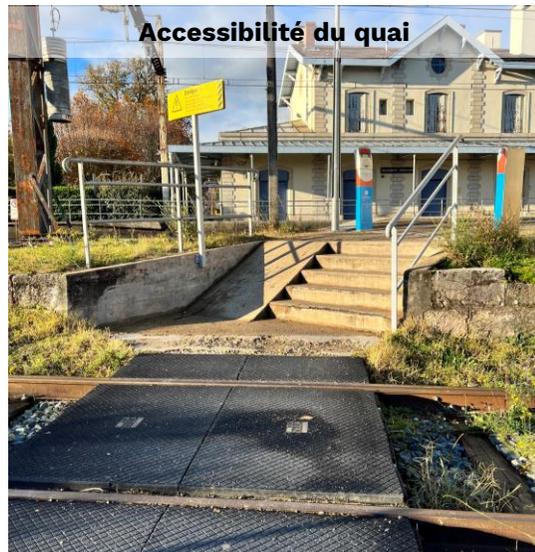


- **Des aménagements piétons de plutôt bonne qualité sont présents en direction des établissements scolaires à l'ouest et dans le centre de la commune. Des zones 30 et des dispositifs de pacification assurent la sécurité des piétons.**
- **Cependant, les aménagements menant à l'école de la Bovagne sont jugés de qualité moyenne à mauvaise** en raison de leur largeur et des conflits avec la végétation envahissante.
- **Plusieurs cheminements piétons-cycles favorisent la perméabilité piétonne dans les quartiers et facilitent l'accès aux écoles,** bien que leur qualité soit perfectible.
- **Quelques points durs à souligner :**

- Les traversées au niveau du Collège sont très larges et posent des problèmes liés au trafic des véhicules, et les passages de bus scolaires lors des entrées et sorties.
- Un manque de traversées piétonnes est à noter autour de l'école de la Bovagne.
- Des aménagements peu sécurisés sont observés au niveau de l'école privée Saint Jean Bosco.

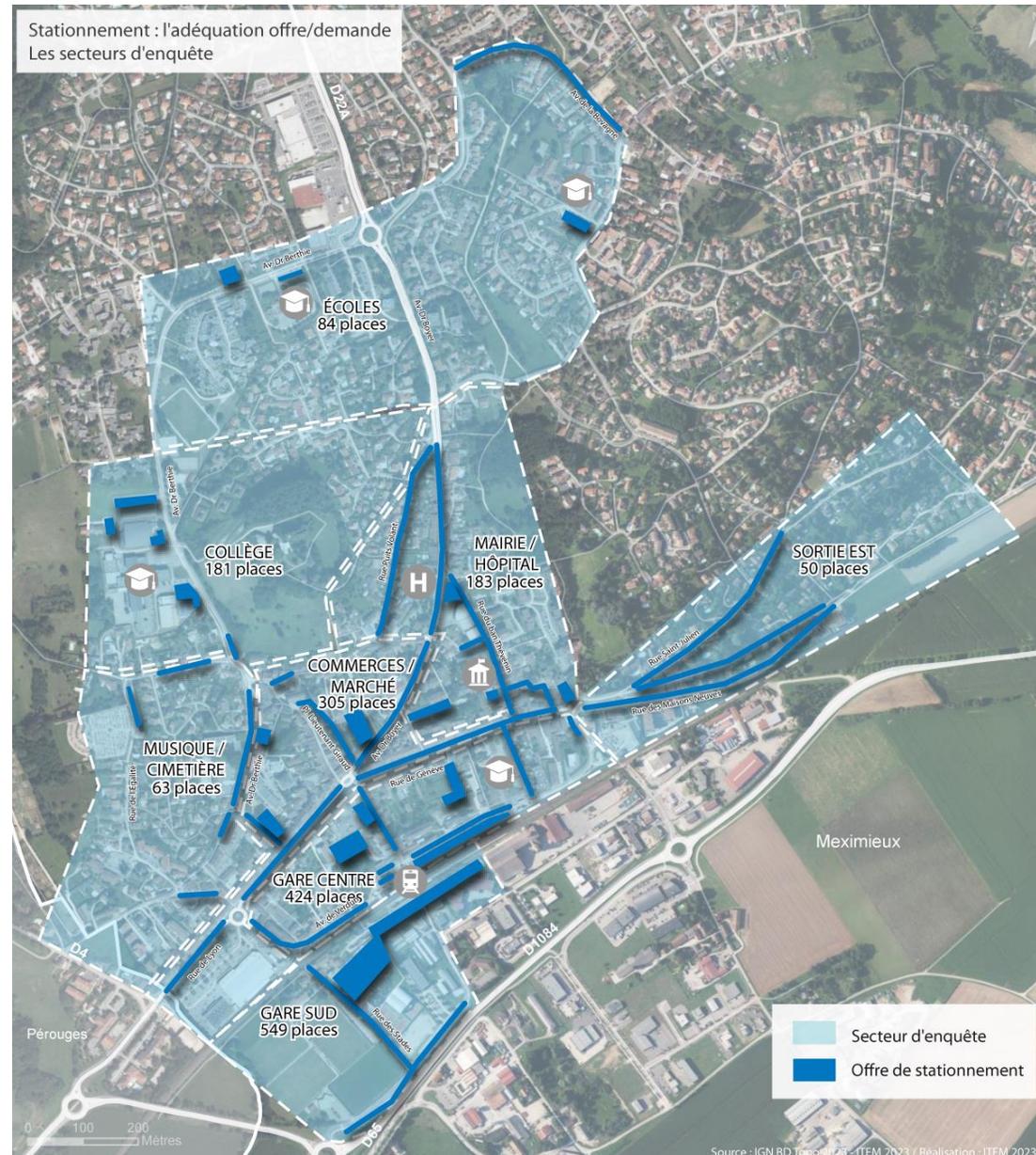


- **Des aménagements piétons de qualité plutôt bonne sur la partie nord de la gare.**
- Dans la partie sud, la qualité est jugée moyenne à mauvaise en raison de problèmes de largeur et de continuité.
- Deux franchissements de la voie ferrée sécurisés et adaptés aux personnes à mobilité réduite.
- **Cependant, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) au quai sud n'est pas possible.**
- Quelques traversées piétonnes manquent au sud de la gare.

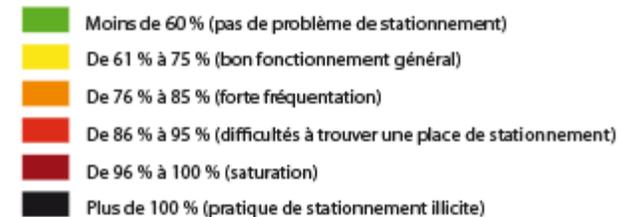




## 3.4 Stationnement

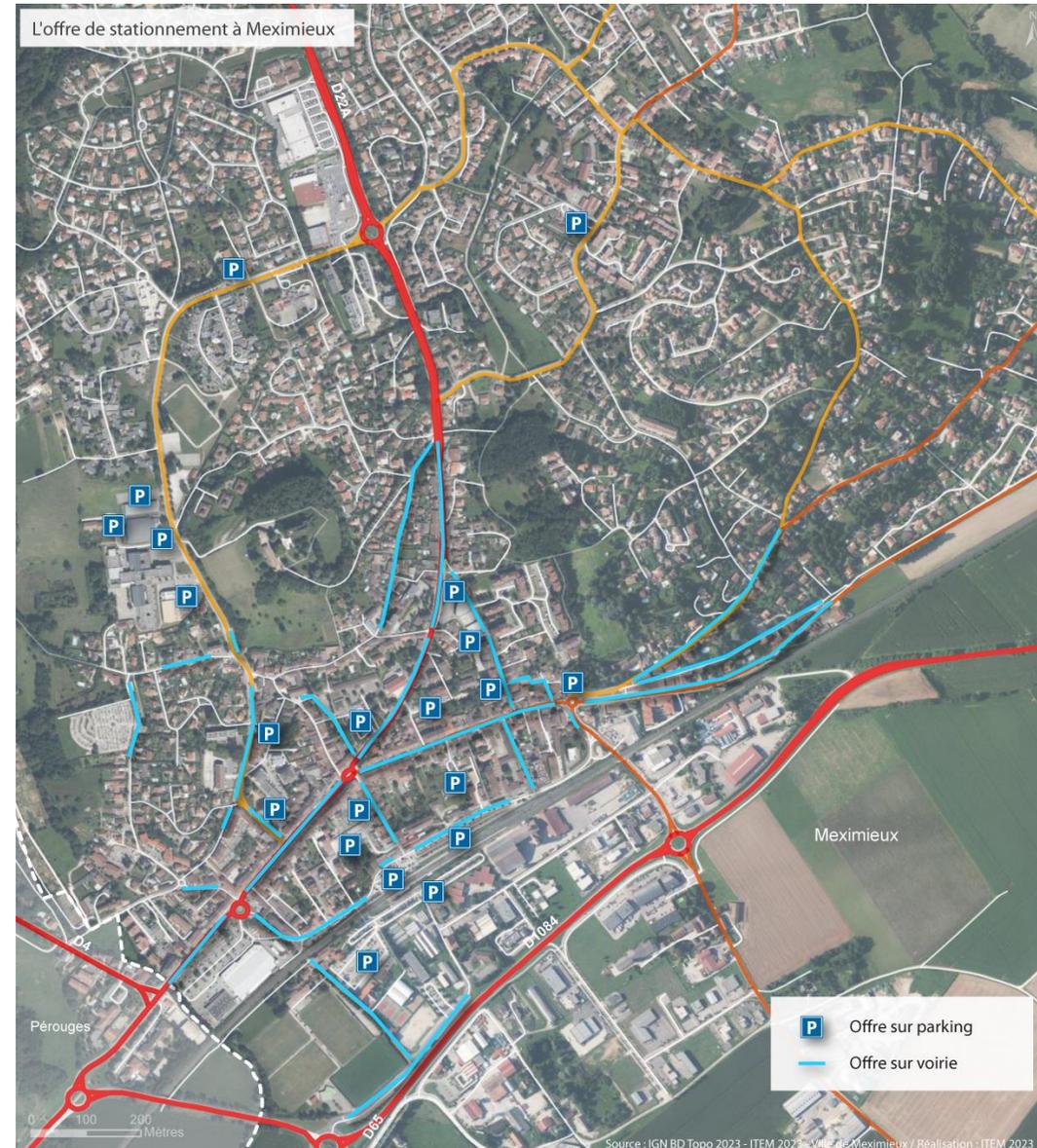


- Objectif : **évaluer les niveaux de demande de stationnement au regard de l'offre proposée et mettre en valeur les secteurs saturés ou sujet à du stationnement illicite.**
- Réalisé le 21 novembre 2023 sur un périmètre où se concentrent la plupart des activités de la commune, couvrant trois périodes clés :
  - **Le matin** : entre 10 et 11h pour quantifier l'impact des actifs et usagers du centre-ville et de la gare
  - **L'après-midi** : entre 14 et 15h pour évaluer l'évolution de la demande des actifs et voyageurs ;
  - **La nuit** : après 21h, afin d'identifier la demande résidentielle
- Mise en évidence du **taux de congestion** par secteur selon l'échelle suivante :



$$\text{TAUX DE CONGESTION} = \frac{\text{Nombre de véhicules en stationnement licite + illicite}}{\text{Nombre de places de stationnement}}$$

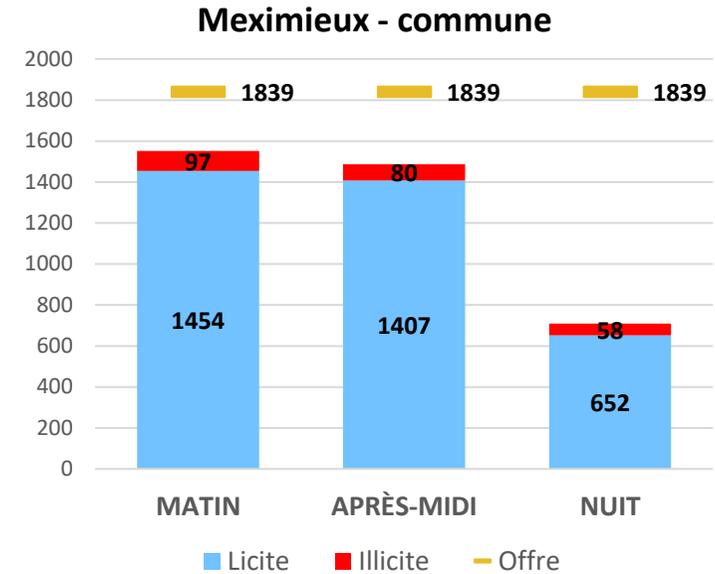
- Meximieux compte (sur le secteur enquêté) **1 893 places de stationnement public** (y compris places gratuites, non matérialisées et réglementées) **dont :**
  - **3 % de places pour personnes en situation de handicap**
  - **8 places pour Livraison**
  - **188 places non matérialisées : difficulté de bien se garer**
- **21 % de l'offre est réglementée :**
  - 313 places en Zone Bleue
  - 44 places en Arrêt Minute
- L'offre est répartie sur :
  - **65 % de places sur parking** (1 242 places)
  - **35 % de places sur la voirie** (658 places)
- **Une offre importante sur parking mais lié à la gare** (42 % des places en parking).
- D'autres places réservées :
  - 13 places Taxi
  - 6 places pour véhicules électriques
  - 2 places Poids-Lourd en ville





# L'offre en stationnement sur Meximieux et l'occupation licite et illicite par période horaire (I)

- **Stationnement problématique en journée à Meximieux**, attribuable à l'attractivité majeure de la gare et à la diversité des commerces situés le long de la rue de Lyon et de la Route de Genève.
- Malgré les capacités de stationnement étendues dans la ville, certaines zones, notamment **autour de la gare et du centre-ville, connaissent une saturation fréquente.**
- En moyenne, **4 places sur 5 sont occupées en journée**, soulignant la pression sur les infrastructures de stationnement.
- La saturation est exacerbée par des **pics d'occupation**, en particulier aux heures **d'entrée et de sortie des établissements scolaires.**
- **L'occupation des places règlementées**, telles que celles en zone bleue et les places en arrêt minute, ne connaît pas de saturation pendant la journée. Cependant, l'occupation **n'est pas contrôlée de manière adéquate.**
- **Sur 70 voitures** observées sur la Rue de Lyon et Rue de Genève, **51 ne présentaient pas de disque de stationnement**, 8 avaient un disque dépassé, et seulement 11 respectaient les horaires appropriés.

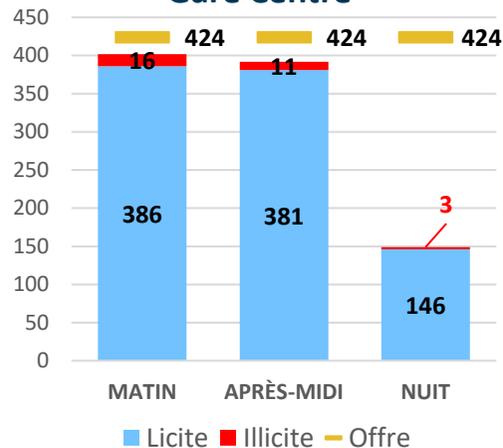


Offre totale	Taux d'occupation	Taux de congestion	Taux d'interdit
MATIN	79%	84%	6%
APRÈS-MIDI	77%	81%	5%
NUIT	35%	39%	8%

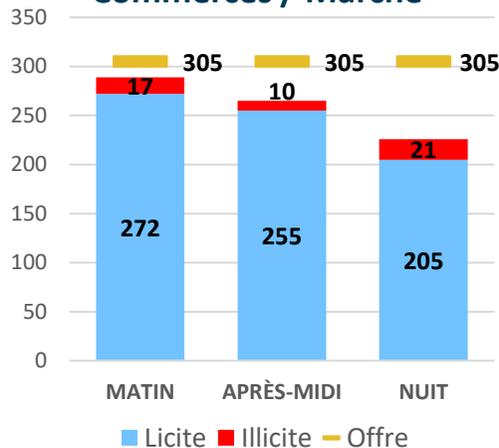
Offre réglementée	Taux d'occupation
MATIN	68%
APRÈS-MIDI	60%
NUIT	33%

# L'offre en stationnement sur Meximieux et l'occupation licite et illicite par période horaire (II)

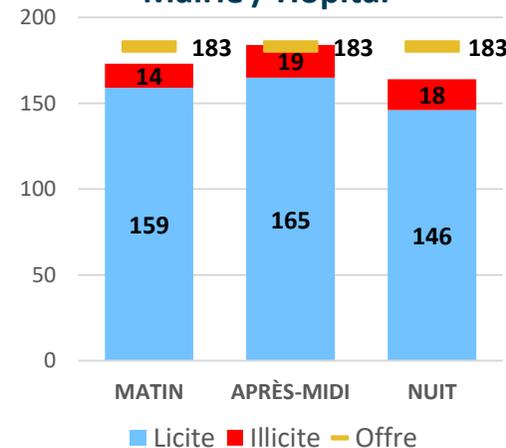
### Gare Centre



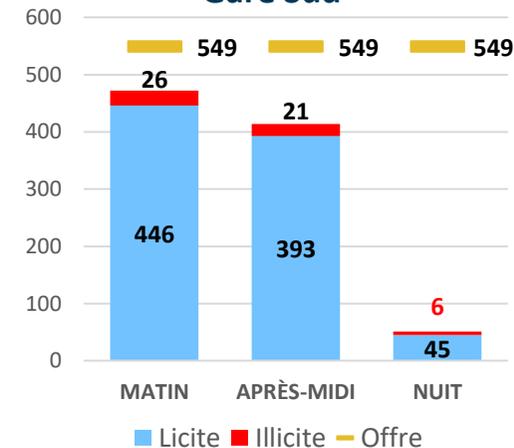
### Commerces / Marché



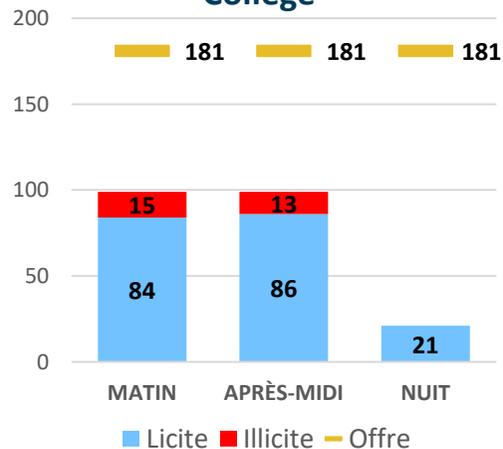
### Mairie / Hôpital



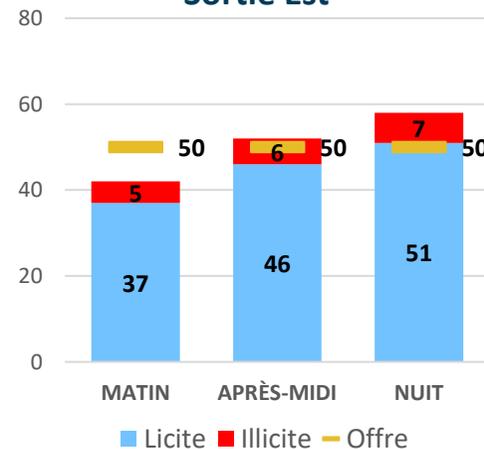
### Gare Sud



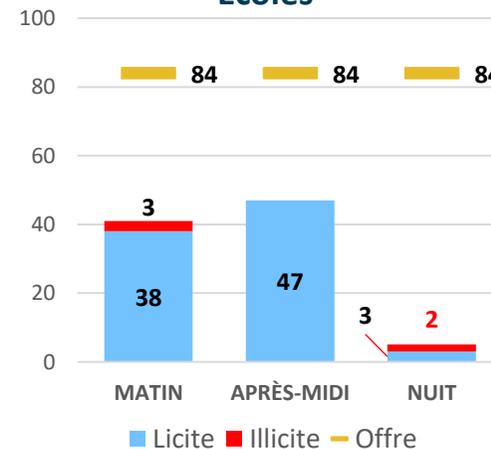
### Collège



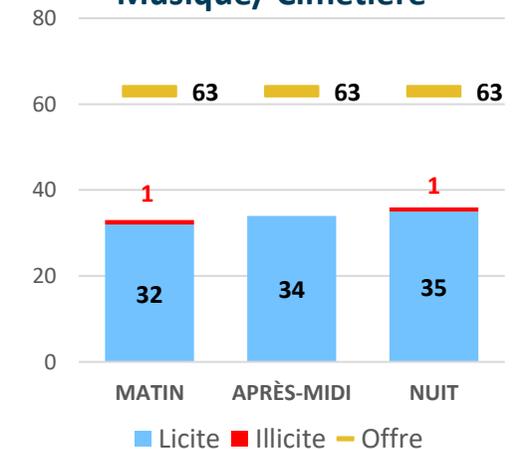
### Sortie Est

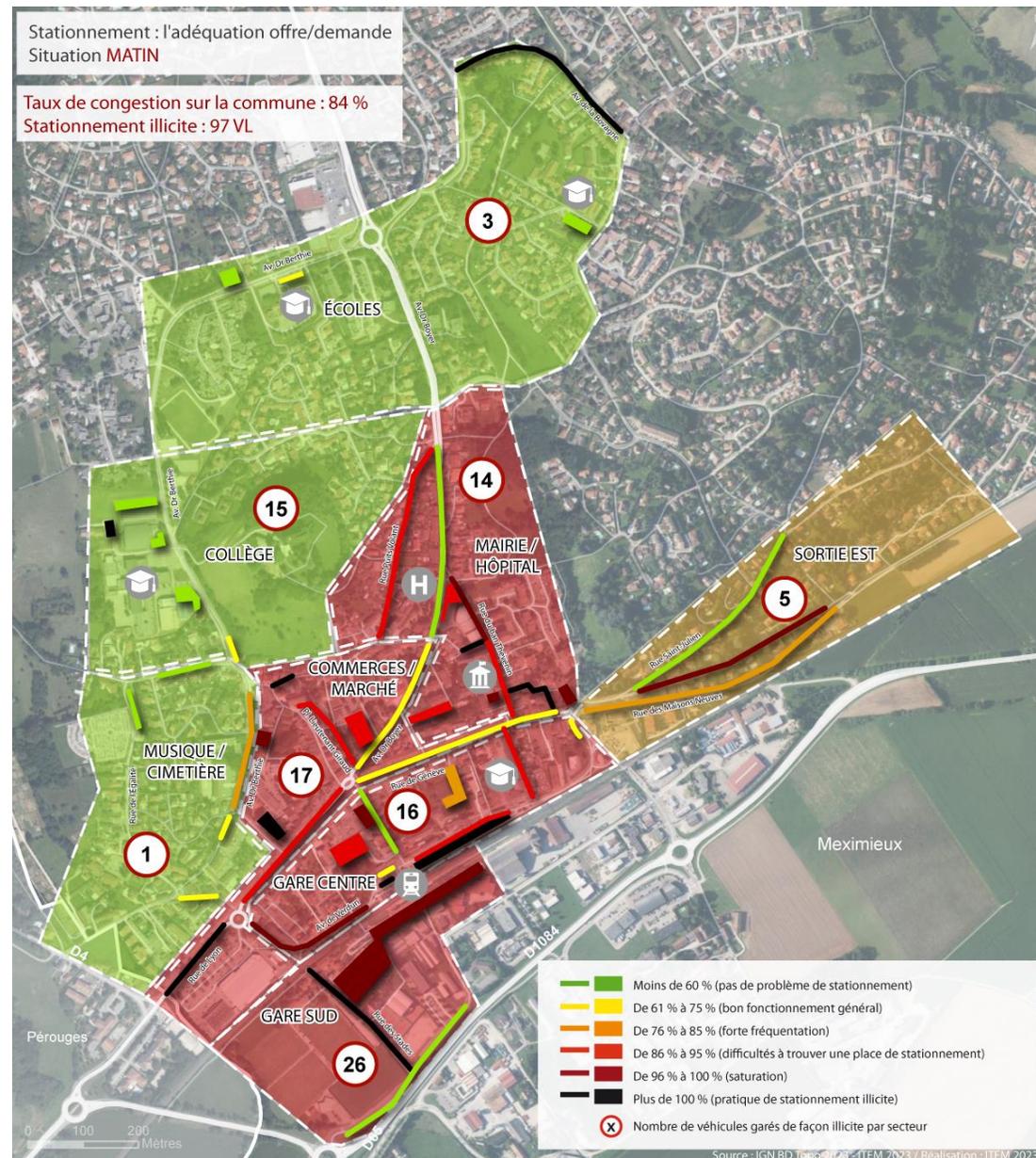


### Écoles

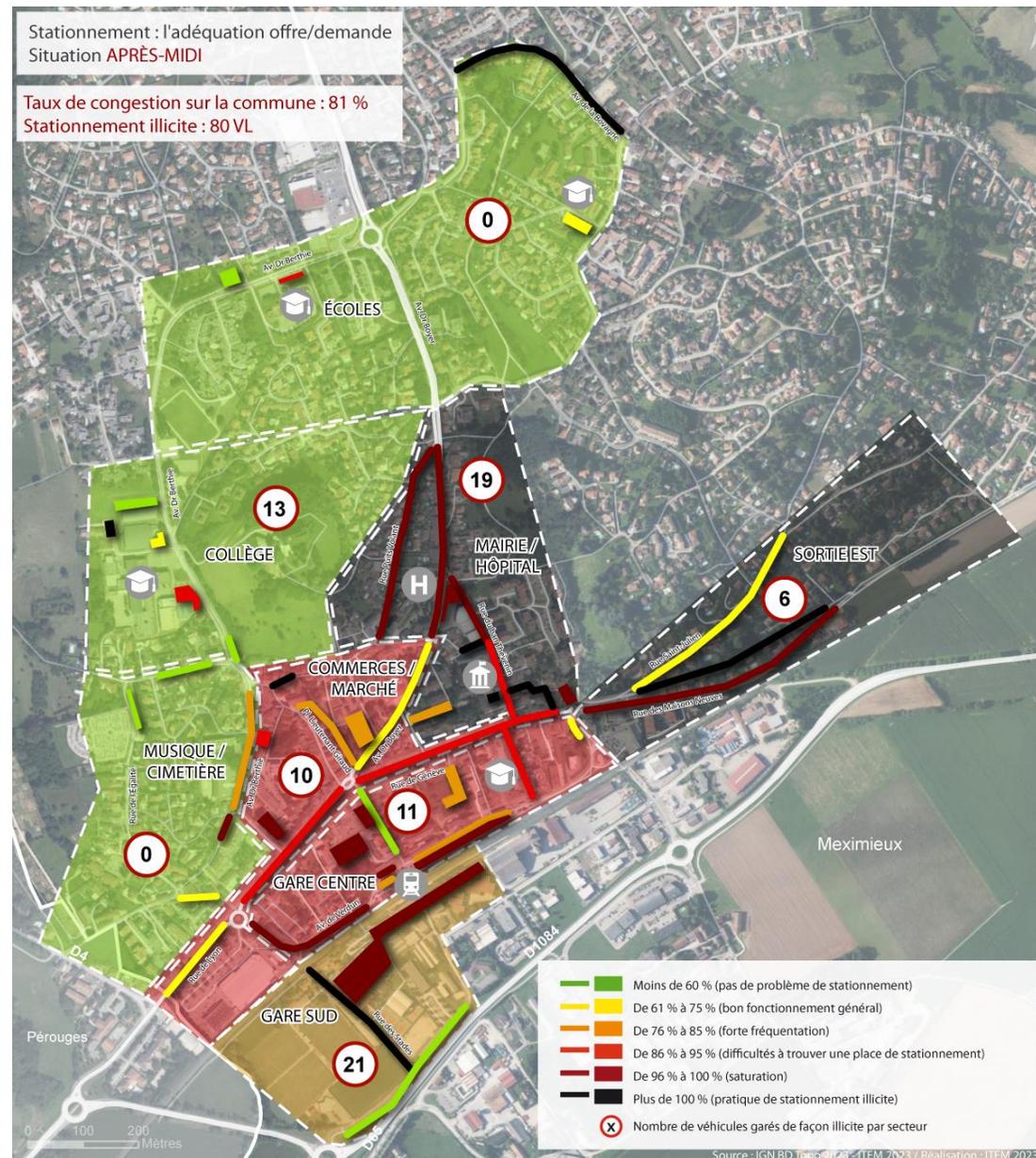


### Musique/ Cimetière

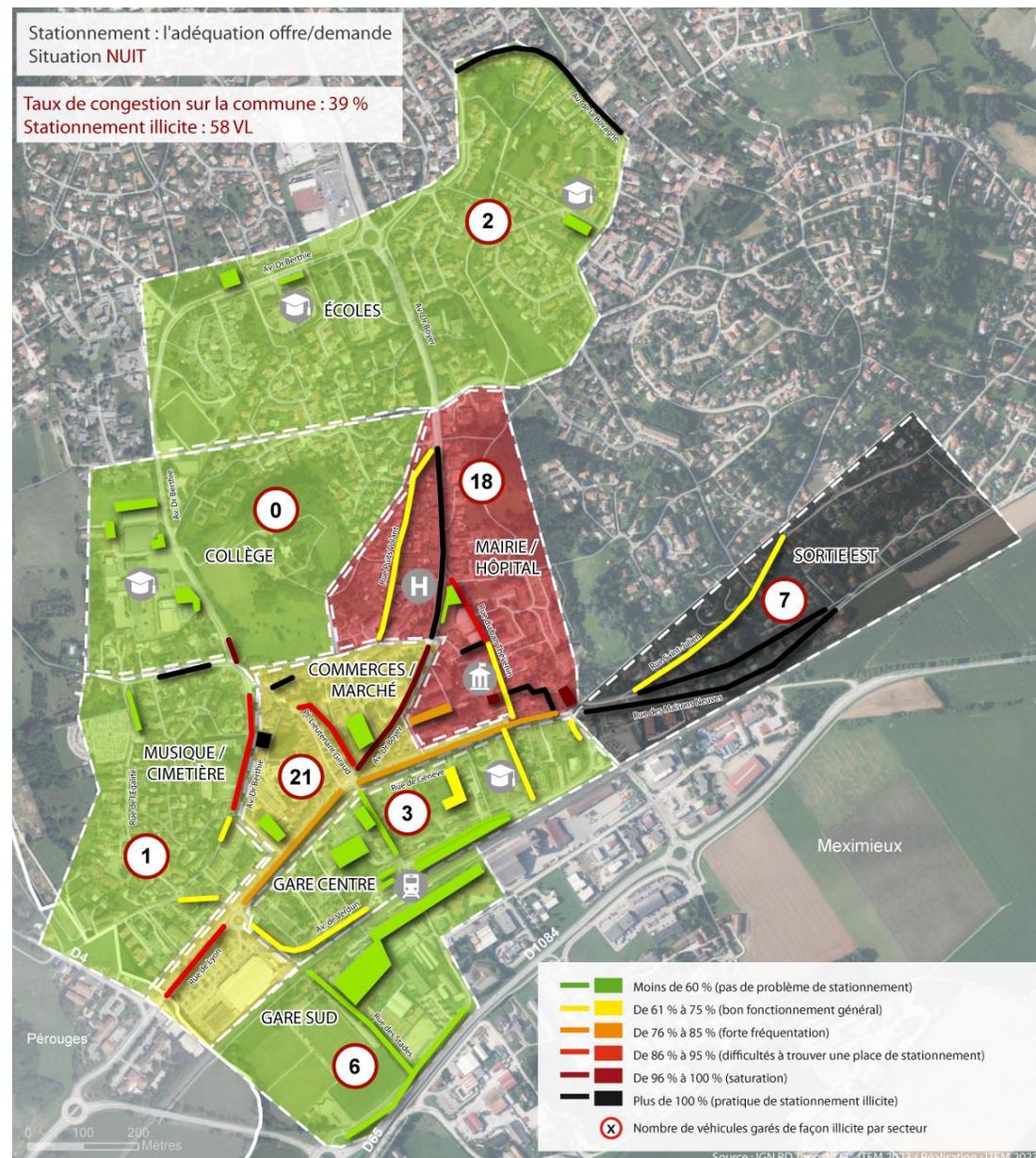




- **Un taux de congestion moyen de 84%** dans la commune. **97 véhicules en stationnement illicite**
- Congestion plus élevée à 95% : « gare centre » et « commerces/ marché »
- Congestion notable dans les secteurs de la "Marie/Hôpital" et "gare sud" à 85%
- **Parkings et rues saturés :**
  - **Autour de la gare** sur le Parking Multimodal, le parking de la Rue de la Gare et le parking à l'est de l'Av. de Verdun
  - **Près de commerces** sur le parking de la Place du Dr. Fol
  - **Autour de la Marie** sur la Rue du Ban Thévenin, le Parking de la Mairie et le parking de la Place Col. Girousse
- **Taux d'occupation à 100% et du stationnement illicite :**
  - **Autour de la gare** sur la Rue des Stades et le parking de la Gare de l'Av. de Verdun
  - **Près de la Marie** sur le Parking de la Bibliothèque et la Rue Constantin
  - Sur le parking de la **Pl. Charles de Gaulle**, le parking **derrière la Halle des sports**



- **L'après-midi, la congestion diminue à 81%, mais persiste avec 80 véhicules en stationnement illicite.**
- Des secteurs saturés à 100% avec stationnement illicite : « Marie/Hôpital » et « Sortie Est ».
- Les secteurs centraux des « commerces et marché » et de la « gare centre » restent problématiques avec une congestion d'environ 90%.
- **Les parkings et rues sont encore plus saturés qu'en matinée autour de la gare, près des commerces, autour de la Marie et sur la rue des Maisons Neuves.**
- **Quelques parkings et rues ont un taux d'occupation à 100% et stationnement illicite, surtout autour de la Marie et :**
  - dans des zones où **l'offre dématérialisée** complique le stationnement : sur la Rue des Stades, derrière la halle des Sports et sur la rue Laplantaz
  - dans des **zones sans offre** mais avec du stationnement illicite : la Rue de l'Ancienne Cure, la Rue Constantin et l'Av. de la Bovagne



- **La nuit, la pression diminue dans les secteurs autour de la gare, ce qui indique que les parkings et les rues près de la gare sont occupés par des usagers de la gare** effectuant un stationnement de longue durée
- **Certains secteurs sont toujours saturés**, probablement en raison de la pression de stationner à proximité de la résidence :
- Dans le secteur « **Mairie/Hôpital** », **congestionné à 90%**, où **18 véhicules stationnent illicitement**
- Dans le secteur « **Sortie Est** », notamment sur les rues des Maisons Neuves et Laplantaz

## D'autres enjeux liés au stationnement

- **Des places de stationnement et de livraison sur la rue de Genève** qui ne sont pas assez larges et oblige une occupation gênante du trottoir ou de la voirie.



- **Un manque des places de livraison sur la Rue de Lyon** et des véhicules de livraison stationnés sur la voirie, gênant la circulation du principal axe de la commune.



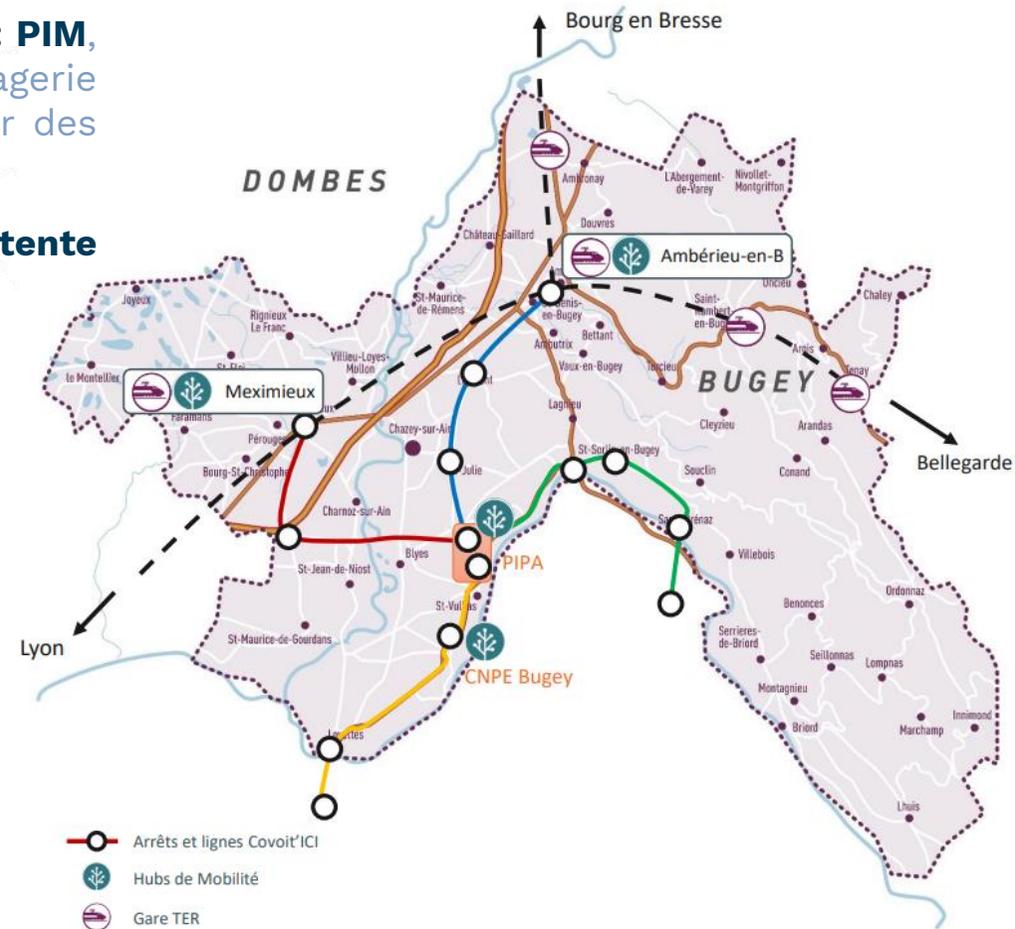
- **Une saturation du parking du Collège lors des entrées et sorties**, en raison d'une demande de stationnement au plus près, avec **des places arrêts minute en conflit avec les places taxis**. Tandis que le parking au nord de la halle de sports reste faiblement occupé.





## 3.5 Modes alternatifs

- **Meximieux bénéficie d'une liaison via l'une des lignes du réseau Covoit'ici de covoiturage dynamique** de la CC de la Plaine de l'Ain **en direction du PIPA.**
- **L'arrêt se situe près de la gare au hub de mobilité : PIM,** équipé d'un abri, wifi, panneau d'informations, bagagerie et une borne connectée pour s'informer et réserver des services, notamment le covoiturage.
- **Les départs sont garantis sous 10 min d'attente maximum** de 6h à 9h et de 12h à 14h.



A close-up photograph of a hand holding a pink pushpin over a map. The map shows a grid of streets and some irregular shapes, possibly representing a city layout. The background is a light, neutral color.

## 3.6 Synthèse et enjeux



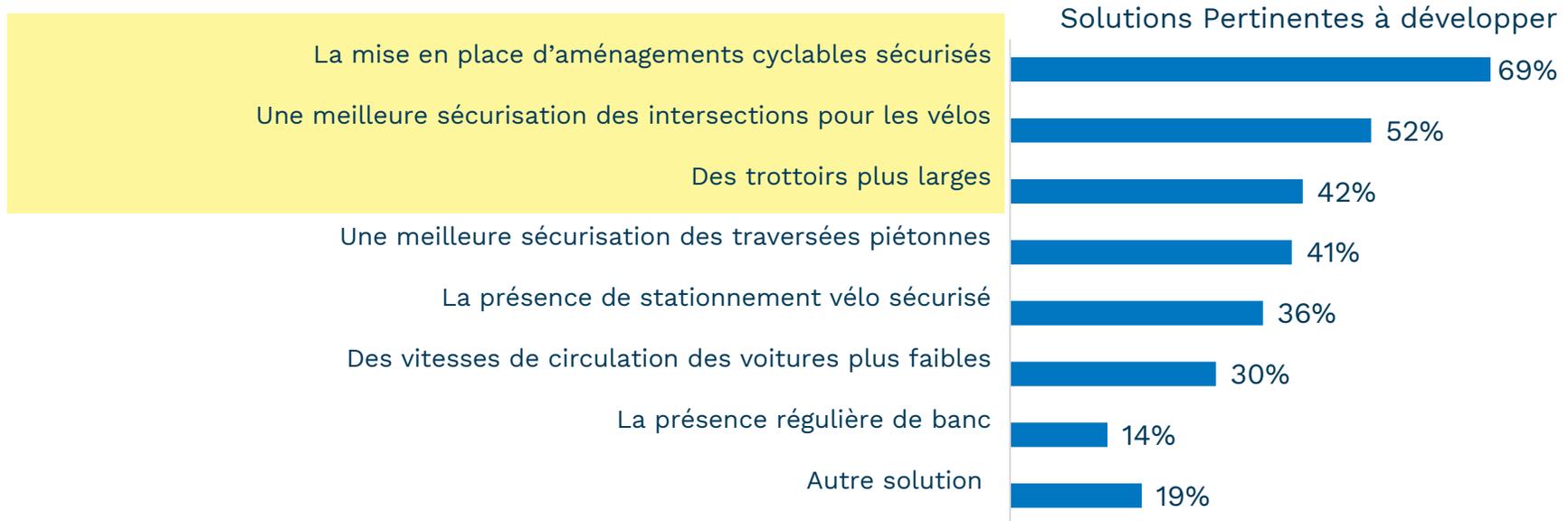
# 69 % des répondants pourraient être incité à utiliser plus la marche ou le vélo sur Meximieux



69 % des répondants pourraient être incité à utiliser plus la marche ou le vélo sur Meximieux

- Pour les 31 % restant il est à noter que 41 % d'entre eux n'utilisent pas actuellement l'automobile dans leurs déplacements sur Meximieux
- Ainsi, seul 19 % des répondants ne sont pas disposé à changer leurs pratiques automobiles !

Pour ceux qui pourraient être incités à utiliser davantage la marche ou le vélo à Meximieux, la principale attente des répondants est axée sur le développement des aménagements cyclables sécurisés et des trottoirs plus larges.



Autre solution : plus de passages piétons / maillage cyclable intercommunale / voie à sens unique / liaison modes doux vers Verchères / plus de bus voire navette en centre-ville / améliorer la qualité des trottoirs / entretenir les aménagements cyclables / plus contrôler les vitesses....

- Le questionnaire a généré 131 commentaires précis sur les attentes de la population :
  - **47 commentaires (36%) soulignent le besoin de sécuriser les aménagements piétons et d'améliorer le confort pour les piétons**, notamment dans des zones telles que la **coulée verte**, le franchissement de la **voie ferrée**, et les déplacements vers la zone d'activités, le **futur lycée** et le **pôle médical**.
  - **25 d'entre eux (19%) expriment des préoccupations concernant la circulation routière**, mettant en avant la **nécessité d'une meilleure gestion et de dispositifs de pacification**, comme la proposition d'un sens unique dans la **rue du ban Thévenin et la déviation des poids lourds** traversant la ville.
  - **25 d'entre eux (19%) évoquent le besoin d'améliorer les conditions pour la pratique cyclable**, en particulier sur des axes tels que **l'avenue Dr Boyer, la rue de Lyon, la rue de Genève et la rue du ban Thévenin**.
  - **11 commentaires abordent les problèmes de stationnement** incluant le manque de places **autour de la gare** (pour ce qui travaillent au centre-ville ou y font des achats), le **non-respect des places réglementées et les livraisons non régulées**.
  - **18 commentaires mettent en lumière le manque d'offre de transport en commun**, avec des demandes de navettes, de renforcement des services de train et de lignes de car.

« ... coulée verte, difficile de se déplacer avec une poussette »



« faire des aménagements cyclables sur les rues qui montent telle Boyer, Ban Thevenin, gare, ... vers l'autre côté de la départementale ... rendre accessible la coulée verte pour les vélos »

« le carrefour en haut de la rue du Ban Thevenin qui est super dangereux. Pas de visibilité ... »

« Repenser les sens de circulations ... »

« beaucoup trop de camions de plus de 7 tonnes traversent le centre-ville ... »

« Véhicules roulent trop vite en agglomération et passage piéton pas assez visibles et sécurisés »

« Il manque la poursuite du cheminement de la coulée verte (piéton comme vélo), notamment sa sécurisation et son éclairage »

## Atouts

- ▶ Une **commune très attractive** et à **proximité de la Métropole Lyonnaise**
- ▶ Une **population en croissance**
- ▶ Une part modale importante pour la **marche (39%)**
- ▶ Selon l'enquête, il y a **autant des marcheurs que d'automobilistes** sur Meximieux
- ▶ Des **conditions de circulation globalement faciles**
- ▶ Une **offre ferroviaire intéressante** permettant de relier rapidement Lyon et Ambérieu
- ▶ 2 lignes routières régulières permettant le rabattement vers les pôles d'emplois extérieurs
- ▶ Une offre TAD avec 8 points de dépose sur la commune
- ▶ Un **pôle gare regroupant toutes les offres de mobilité**
- ▶ Une **prise en compte des piétons sur l'espace publique** avec de nombreux trottoirs existants et plutôt qualitatifs, des traversées piétonnes répondant majoritairement aux normes et des mobiliers urbains de confort.
- ▶ Des itinéraires de promenade/sentiers favorisant la circulation piétonne dans les quartiers résidentiels
- ▶ **Des aménagements cyclables structurants et de bonne qualité**
- ▶ Une offre importante de stationnements vélos
- ▶ Stationnement organisé autour des écoles, notamment sur la Rue du Champ de Foire, avec la présence d'agents lors des entrées et sorties

## Faiblesses

- ▶ Un **réseau routier** présentant une **hiérarchie peu explicite**
- ▶ Une **mobilité encore très orientée sur l'automobile** et des parts modales vélos faibles
- ▶ Une pacification au coup par coup, sans logique ni cohérence d'ensemble
- ▶ **Plusieurs intersections difficilement lisibles ou dangereuses**
- ▶ Une qualité à améliorer des cheminements piétons autour de l'école de la Bovagne et sur la Rue de Genève
- ▶ **Des discontinuités dans les aménagements cyclables** très pénalisantes pour la pratique sécurisée et aisée du vélo dans la commune
- ▶ Une **accessibilité PMR impossible** au quai sud de la gare
- ▶ Des conditions de **stationnement problématique en journée**
- ▶ Des **places réglementées qui ne sont ni respectées ni contrôlées** de manière adéquate
- ▶ Un taux de congestion élevé autour de la gare
- ▶ Un manque d'organisation du stationnement autour du collège avec des comportements de stationnement illicite aux horaires d'entrée/ sortie, problème de circulation
- ▶ Un **manque des places de livraison** autour des commerces
- ▶ Un **faible réseau actuel de bornes de recharge** pour voitures électriques

## Le travail issu de l'atelier de la Phase 1 a engendré les enjeux suivants :



### Accessibilité piétonne

- Aménagements à revoir et à créer
- Sécuriser les traversées
- Améliorer le confort général pour les piétons



### Circulation et pacification

- Développer les limitations de vitesse
- Sécuriser les carrefours
- Mettre en place des stratégies de sens unique et dispositifs de pacification



### Aménagements cyclables sécurisés

- Développer le maillage cyclable
- Sécuriser les insertions/ intersections des aménagements cyclables
- Rendre les chemins et sentiers (assimilés de voie verte) praticables à tous



### Gestion Stationnement

- Mettre en place une gestion optimisée des parkings autour de la gare
- Assurer le respect des zones de stationnement réglementé
- Renforcer la mise en place de places de stationnement GIG/GIC et d'arrêts minutes



### Méconnaissance de l'offre / absence de communication

- Communiquer sur les offres de mobilité
- Sensibiliser les habitants au partage de la voirie avec d'autres modes de transport
- Mieux signaler les parkings et services de la ville



### Les offres de mobilité

- Mettre en place le ramassage scolaire
- Mettre en place une navette électrique intramuros
- Multiplier les arrêts et allonger le service TAD Touquan
- Développer une solution de covoiturage à l'échelle de la commune



### Mobilité locale e solidaire

- Développer la plateforme d'entre-aide sur Meximieux sur le transport solidaire
- Mettre en place des solutions de ramassage scolaire pédestre "Pedibus"
- Encourager et accompagner le développement de commerces itinérants dans les quartiers résidentiels éloignés